

Jean Ehrard, *Lumières et esclavage. L'Esclavage colonial et l'opinion publique en France au XVIII<sup>e</sup> siècle*

Christian Albertan

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/11508>

DOI : 10.4000/ahrf.11508

ISSN : 1952-403X

**Éditeur :**

Armand Colin, Société des études robespierristes

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 janvier 2010

Pagination : 203-205

ISSN : 0003-4436

**Référence électronique**

Christian Albertan, « Jean Ehrard, *Lumières et esclavage. L'Esclavage colonial et l'opinion publique en France au XVIII<sup>e</sup> siècle* », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 359 | janvier-mars 2010, mis en ligne le 17 mars 2011, consulté le 10 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/11508> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ahrf.11508>

---



## ***ESCLAVAGE, COLONIES ET RÉVOLUTION***

Jean EHRARD, **Lumières et esclavage. L'Esclavage colonial et l'opinion publique en France au XVIII<sup>e</sup> siècle**, Paris, André Versaille, 2008, 238 p, ISBN 978-2-87495-006-3, 19,90 €.

En ces temps de repentance généralisée, on voit s'allonger la liste des griefs formulés à l'encontre des Lumières. Dans ce climat, des thèses déjà anciennes reprennent vie : les philosophes sont ainsi accusés dans un nombre grandissant d'ouvrages récents d'avoir trahi leurs idéaux. Ils auraient notamment donné leur aval au système colonial fondé sur l'esclavage et le racisme, système ayant provoqué un effroyable génocide. Non contents d'avoir fermé les yeux sur ce massacre, certains d'entre eux auraient tiré des profits de la traite. C'est à ce dossier sensible que Jean Ehrard, professeur émérite de la Faculté de Clermont-Ferrand et éminent spécialiste de l'œuvre de Montesquieu, s'attaque dans ce livre dense, érudit, élégant. Son projet est même plus ample, comme l'annonce le sous-titre de l'ouvrage : il s'agit d'examiner l'attitude des philosophes mais, au-delà, de l'ensemble du XVIII<sup>e</sup> siècle français et européen à l'égard de l'esclavage, ce que l'auteur appelle joliment « la face d'ombre du siècle de l'*Encyclopédie* ».

Après avoir récusé les discours simplificateurs et les considérations anachroniques qui fleurissent sur le sujet (introduction), l'auteur, qui puise aux sources les plus sûres (travaux de Marcel Dorigny, d'Olivier Pétré-Grenouilleau), s'emploie à replacer la question dans son contexte. Il rappelle tout d'abord quelques chiffres utiles à la compréhension du débat. Au cours de la période moderne, un peu plus de onze millions d'Africains auraient alimenté la traite atlantique, qui, pour effroyable qu'elle soit, demeure – élément souvent ignoré ou passé sous silence – moins dévoreuse en êtres humains que la traite orientale (dix-sept millions d'individus). Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le beau XVIII<sup>e</sup> siècle, qui a inventé l'idée du bonheur et promu l'égalité des hommes, ne correspond nullement à une phase de déclin de l'esclavage et de baisse de ces affreux prélèvements démographiques.

C'est même après 1750, alors que s'épanouissent en France les Lumières, que le commerce négrier connaît son apogée. Les effectifs croissent dans des proportions considérables entre la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et la Révolution : les Antilles françaises comptent 27 000 esclaves en 1678 et 700 000 en 1789 ! Parallèlement, les textes qui réglementent l'esclavage se durcissent au cours de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les dispositions du tristement célèbre Code noir (1685) – l'auteur en donne une très intéressante relecture (p. 35, 43...) et corrige sur plusieurs points L. Sala-Molins, son plus récent éditeur – sont aggravées sous Louis XV. En 1724, l'affranchissement est rendu plus difficile ; en 1738, une ordonnance royale revenant sur un vieil édit du Moyen Âge (1315), qui avait aboli

l'esclavage sur le territoire du royaume, prévoit des dérogations pour les maîtres séjournant en métropole avec leurs esclaves. Les règlements locaux renchérissent encore sur les dispositions les plus dures du Code noir. Ce n'est que dans le dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle que l'administration, gagnée aux idées des Lumières, notamment avec des personnages comme le baron de Bessner, inspecteur général en Guyane, étudie ou propose des plans de réforme : humanisation des traitements, affranchissement progressif, éducation des esclaves (chap. VIII). Durant tout le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle, les conditions d'existence des populations serviles dépendant de la couronne de France font frémir : travail exténuant, maigre pitance, habits loqueteux, absence d'éducation, sanctions d'une extrême dureté allant de la flagellation pour sorcellerie aux mutilations pour fuite. Ces peines effroyables sont infligées avec bonne conscience (p. 39, 50).

Le sort fait aux esclaves n'est pas inconnu en Europe, au moins dans les milieux cultivés, grâce notamment aux témoignages des PP. J.-B. du Tertre et J.-B. Labat, auxquels succèdent ceux de l'abbé Prévost, éditeur de la monumentale *Histoire des voyages*, de Bernardin de Saint-Pierre et d'une foule de *minores* aujourd'hui tombés dans l'oubli le plus complet (chap. III). Existente à côté de ces textes descriptifs toute une série de fictions qui montrent que l'esclave et le noir nourrissent l'imaginaire européen du XVIII<sup>e</sup> siècle (chap. IV). Les Français de métropole côtoient, au reste, plus souvent qu'on ne le croit des esclaves en chair et os, qui accompagnent leurs maîtres en Europe, ainsi que des affranchis ou des personnages hors norme comme le célèbre Joseph Boulogne, chevalier de Saint-Georges. Brillant métis familial des Orléans et reçu dans la meilleure société, Saint-Georges est le fils d'un planteur des îles et d'une de ses esclaves. Au regard du Code noir, il était esclave de naissance. On saisit à partir de cet exemple-limite un des traits principaux de la question examinée, sa complexité.

Cette réalité complexe, qui met à mal les principes chrétiens, qui servent de fondements à l'ancienne société, est analysée ou abordée dans un grand nombre d'ouvrages. Les fictions (pièces, romans) comme les textes d'Église (chap. V) apportent en général leur soutien aux textes normatifs : à quelques rarissimes exceptions près, leurs auteurs s'accommodent de l'esclavage, quand ils ne le justifient pas en le jugeant conforme au droit naturel (p. 100). Les écrivains qui remettent en cause, souvent de manière paternaliste, l'esclavage et le racisme, sur lequel il repose, sont fort peu nombreux. La France n'est d'ailleurs pas une exception. Ce n'est qu'en 1770 que, dans le domaine anglo-saxon, les quakers de Pennsylvanie songent à l'abolition, tandis qu'en France les défenseurs radicaux de la cause des Noirs ne se manifestent qu'à l'extrême fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du siècle suivant (Société des amis des Noirs créée en 1788, action de l'abbé Grégoire en 1808). Les membres de ces sociétés sont des exceptions qui se recrutent essentiellement parmi les élites et les intellectuels marginaux.

La pensée indécise des philosophes des Lumières navigue, quant à elle, entre le pôle de l'acceptation et celui de la remise en cause radicale. Elle peut décevoir à ce titre de nombreux lecteurs, comme naguère la regrettée Michèle Duchet, et soulève bien des questions. Plusieurs données toutefois sont désormais acquises. Pour commencer, l'auteur, au terme d'un examen poussé de nos actuelles connaissances, tord le cou à une légende tenace : aucun philosophe, ni Voltaire, ni Montesquieu, ni Diderot n'a tiré profit de la traite en connaissance de cause. On peut tout au plus noter qu'ils possédaient des intérêts, souvent tout à fait mineurs, dans des compagnies partiellement impliquées dans le commerce du bois d'ébène. Ils étaient, pour reprendre la judicieuse comparaison de l'auteur, dans la position de nos contemporains possédant des SICAV entrant dans d'obscures entre-

prises : ils ne pouvaient absolument pas maîtriser l'emploi qui en était fait. Tout cela, au demeurant, ne tirait pas à conséquence. Diderot jouissait, par exemple, d'une rente viagère de... 20 livres sur la Compagnie des Indes (p. 31 et sq.). L'acte d'accusation des philosophes est sur ce point des plus minces.

Pour le reste, l'auteur établit de manière irréfutable que les philosophes des Lumières, dont la pensée reste naturellement entachée par certains préjugés d'époque, ont condamné sans appel le racisme. Ils rejettent de manière tout aussi ferme l'esclavage en martelant que les hommes sont égaux à la naissance et qu'aucun homme ne peut appartenir à un autre individu. Le commentaire précis de textes de Montesquieu, de Buffon, de Voltaire, d'Helvétius, de Condorcet, l'analyse d'extraits tirés de l'*Encyclopédie* et de l'*Histoire des Deux-Indes* ne laissent subsister aucun doute à cet égard.

Mais l'auteur, avec une grande honnêteté, ne s'en tient pas à ces positions de principe et pousse plus loin son enquête, en se penchant sur ce qui pourrait être qualifié de double discours des philosophes. L'audace théorique des philosophes ne débouche, en effet, sur aucune conséquence pratique. Montesquieu en « réformiste timoré » est incontestablement antiesclavagiste, mais il ne propose nulle part l'abolition de l'esclavage (p. 157). Les Encyclopédistes admettent même par moments l'existence de l'« odieux commerce » comme un moindre mal (p. 179). Quant à Raynal, l'auteur de la célèbre *Histoire des Deux-Indes*, il finit par se rallier à Malouet et à juger l'esclavage conforme à la philosophie et aux lois l'humanité (p. 205). Seul Condorcet milite timidement en faveur de l'affranchissement.

Pour autant, la pensée des Lumières ne mérite sans doute pas les reproches dont certains commentateurs modernes l'accablent en faisant abstraction du contexte dans lequel elle s'inscrit. Elle ne peut être convenablement appréciée si l'on fait abstraction des règles de censure auxquelles elle devait se soumettre et elle marque incontestablement un jalon important dans la longue marche vers l'abolition de l'esclavage. C'est ce que l'auteur établit au terme d'un passionnant examen.

Celui-ci, regretteront certains, prend parfois l'allure d'un plaidoyer. On déplorera peut-être aussi que les auteurs ecclésiastiques ne bénéficient pas de la même mansuétude que les philosophes. Le très obscur Bellon de Saint-Quentin, qui justifie l'esclavage au milieu du xviii<sup>e</sup> siècle, mérite-t-il d'être considéré comme l'interprète de la pensée de l'Église de France ? Ne valait-il pas mieux lui préférer, ou lui opposer, un auteur comme Nicolas-Sylvestre Bergier, le célèbre apologiste de la fin du siècle, au discours plus critique sur l'esclavage (voir son *Traité historique et dogmatique de la vraie religion*, Paris, 1780) ? La pensée du sulfureux Linguet aurait également pu donner lieu à de plus longs développements. Observons, enfin, – mais on sort là du domaine que J. Ehrard a choisi d'étudier dans ce livre – que la réalité ne se réduit pas aux œuvres qui la commentent. Dans les années 1730, un jésuite en poste aux Antilles, le Père Frévier, est renvoyé en France à la demande des autorités pour avoir soutenu des esclaves révoltés. Il est, lui aussi, homme d'Église et aux antipodes de Bellon de Saint-Quentin. Mais ces regrets ne sont rien au regard de tout ce que le livre probe et érudit de Jean Ehrard, empreint d'un grand humanisme, apporte à nos connaissances et à notre réflexion.

Christian ALBERTAN



Éric SAUNIER (dir.), **Villes portuaires du commerce triangulaire à l'abolition de l'esclavage**, Cahiers de l'histoire et des mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions en Normandie, n° 1, cahier annuel publié par le CIRTAI (université du Havre), en collaboration avec la ville du Havre, Le Havre, 2008, 236 p., 15 €.

Ce livre est l'édition des actes des journées qui se sont tenues au Havre les 9 et 10 mai 2008, à l'initiative du CIRTAI, laboratoire de l'Université du Havre, et de la Maison de l'Armateur, musée et lieu emblématique des activités du port du Havre au siècle des Lumières. Le port normand devient en effet le deuxième port de traite français en nombre d'expéditions à la veille de la Révolution. Cet ouvrage contribue, par les apports de la connaissance scientifique, à tirer de l'oubli un passé longtemps enfoui. Une première partie compare le port du Havre à Liverpool et à Nantes, les deux plus importants ports de traite en Europe. La deuxième partie est consacrée aux itinéraires négriers, des comptoirs de la côte d'Afrique aux îles ou aux quais de la métropole elle-même ; la troisième enfin, à l'opinion face à l'esclavage.

Jean-Marc Masseaut, rédacteur en chef des *Cahiers des anneaux de la Mémoire*, retrace dans une introduction les acquis et les difficultés du travail de mémoire, à Nantes, de cette association pionnière depuis plus de vingt ans.

Edouard Delobette souligne, pour le Havre, le rattrapage spectaculaire, après 1730, des autres grands ports marchands français, dans le domaine du commerce colonial. Cependant, il s'agit surtout, pour l'ensemble du siècle, du commerce en droiture. C'est à partir de 1783 que la traite havraise connaît une expansion sans précédent, à la fois pour faire face à une concurrence accrue dans le commerce en droiture avec Saint-Domingue, mais aussi pour bénéficier des mesures d'encouragement de la monarchie.

À l'opposé, le port de Liverpool, présenté par Olivette Otele, se lance précocement dans la traite, surpassant Londres ou Bristol dès les années 1730 et devient le premier port négrier d'Europe. Les marchands de Liverpool créent et maintiennent des liens durables tant avec les Amériques qu'avec les comptoirs africains, et savent utiliser l'argent de la traite dans d'autres industries, tout au moins – et malgré la poursuite d'une activité illégale – jusqu'à l'abolition de 1807.

Le trafic négrier nantais, étudié par Bernard Michon, a commencé dès le milieu du xvii<sup>e</sup> siècle, et s'est poursuivi bien après son interdiction (42,7% des armements français entre 1707 et 1793 d'après Jean Mettas). La traite occupe au sein du commerce nantais une place de premier plan ; peu de gros armateurs qui ne s'y consacrent : elle détermine la réussite ou l'échec de tous les autres trafics.

Des ports de l'Europe, Brigitte Kowalski nous transporte dans les comptoirs de la côte des esclaves. Au cours du xviii<sup>e</sup> siècle, les compagnies européennes perdent peu à peu le contrôle de la traite au profit des négriers indépendants installés sur place, tandis que les royaumes de l'intérieur du continent se disputent le contrôle de ces comptoirs. Au début du xix<sup>e</sup> siècle, Lagos devient le premier centre négrier en pleine période d'abolition de la traite, alors que le commerce se reconvertit progressivement vers le trafic légal de la noix et de l'huile de palme. La colonisation met définitivement un terme à ces pratiques.

La violence est inséparable du trafic négrier : le voyage est l'un des plus exigeants et périlleux qui soit pour les marins de commerce, comme l'analyse Vincent Bugeaud. Les taux de mortalité sont comparables pour les uns et les autres, d'abord par suite des ravages des maladies, avec les facteurs aggravants des conditions de détention pour les uns et de la rigueur disciplinaire pour les autres.

Erick Noël montre la difficulté de la tâche d'une mise au point démographique de la présence des Noirs en France au xviii<sup>e</sup> siècle : le Ministère de la Marine dénombre 4 à

5 000 individus présents dans la décennie qui précède la Révolution, quand la police des Noirs ne parvient pas à établir un bilan satisfaisant. Les registres d'armement ou de désarmement des grands ports et les registres des amirautes, pour ces derniers au gré des vicissitudes de la police des Noirs ou de la bonne volonté des parlements, fournissent des données lacunaires et contradictoires. En somme, plus des trois quarts des Noirs résideraient à Paris, domestiques à 80 %, les artisans ou apprentis plus nombreux à Bordeaux, et surtout à Nantes. Population jeune et masculine qui semble avoir assez peu fait souche, d'après les registres paroissiaux.

Aux Îles, la violence esclavagiste a suscité la révolution de Saint-Domingue, mais aussi d'autres formes de résistance servile comme le montre Audrey Carotenuto dans le cadre de la Réunion. Trois complots, en 1799, 1811 et 1835 y témoignent d'une conscience politique. Cependant, le phénomène insurrectionnel fut plus présent dans l'imaginaire collectif que dans la réalité des faits et engendre un système répressif très performant. Les résistances prennent donc d'autres formes : vol, marronnage, voies de fait, refus d'enfanter ou suicides. Autant de manifestations traditionnellement sous-estimées par l'historiographie.

La pratique de la traite et de l'esclavage eut une importance considérable sur l'opinion en métropole et au premier chef dans les ports négriers. Hélène Cussac se livre à une étude sémantique et lexicologique de Bernardin de Saint-Pierre. Celui-ci, conclut-elle, n'a certainement pas innové sur la question de l'esclavage, ni du point de vue de la langue, ni du point de vue des arguments, si ce n'est en dépouillant de tout rêve exotique son *Voyage à l'Île de France*, ou en imaginant les Blancs esclaves des Noirs dans *Empsaël et Zoraïde*. Malgré son rejet de la violence et son intérêt pour les esclaves, il ne remet pas en question les préjugés anthropologiques dominants de son époque.

Gilbert Buti nous rappelle que la traite connaît aussi à Marseille un essor remarquable après 1783, alors que ses négociants, traditionnellement tournés vers l'Orient, pratiquent régulièrement le commerce en droiture avec les Îles d'Amérique. Dans le grand port méditerranéen, si d'aucuns condamnent l'esclavage en cette fin de siècle, d'autres n'hésitent pas à armer vers la côte d'Afrique à la recherche de profits compensateurs. Avant toutes choses et malgré les principes, Marseille reste attachée au commerce colonial.

Cet ouvrage, par ses nombreuses contributions du plus vif intérêt, permet l'amorce d'une typologie des grands ports négriers, de Liverpool et Nantes au Havre ou à Marseille, et souligne les violences multiples qu'induit le commerce des hommes et l'esclavage, de la côte d'Afrique aux navires de traite et aux Îles. Les autorités monarchiques elles-mêmes sont impuissantes à réguler l'entrée des Noirs sur le territoire métropolitain, tandis que l'opinion, à la fin du siècle, se préoccupe d'un même mouvement du scandale de l'esclavage et de la défense des intérêts coloniaux.

Jean-Claude HALPERN

Olivier PÉTRÉ-GRENOUILLEAU (dir.), **Abolir l'esclavage. Un réformisme à l'épreuve (France, Portugal, Suisse, XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)**, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, 317 pages, ISBN 978-2-7535-0664-0, 20 €.

Avec cet ouvrage qui rassemble les textes de quinze auteurs, Olivier Pétré-Grenouilleau s'est fixé pour objectif de pallier une lacune importante de l'historiographie française sur l'esclavage. Érigée tardivement – à la différence de l'histoire des traites négrières – comme objet de recherche scientifique en raison du discrédit affectant l'histoire coloniale et du rejet qui a longtemps touché l'histoire politique, l'étude



des processus abolitionnistes est en effet restée limitée jusqu'à la fin des années 1990 à l'approche des grandes figures individuelles (voir la biographie de Nelly Schmidt sur Victor Schoelcher), institutionnelles (voir l'étude critique de Marcel Dorigny et de Bernard Gainot sur la Société des Amis des Noirs) et à l'étude de la « machine abolitionniste ». En dépit d'avancées récentes, l'histoire de l'abolition reste encore marquée par son manque de connections avec l'histoire des idées et par l'hégémonie des travaux sur l'espace anglo-saxon. Dans la perspective de réparer en partie cette lacune, deux idées ont dirigé la construction de cet ouvrage. La première consiste à centrer le propos autour de l'étude du mode de diffusion des processus abolitionnistes en Europe dans le but de comprendre l'organisation et les enjeux inhérents à l'internationale abolitionniste. La seconde vise à mettre en relation les progrès de la cause abolitionniste avec l'évolution des questions politiques et sociales posées à tous les États européens au XIX<sup>e</sup> siècle. Le plan de l'ouvrage est organisé en trois parties successives. Le premier volet, « L'abolitionnisme est un réformisme », avec les contributions de Jean Ehrard, de Seymour Drescher, de Claude Prudhomme, de Janick Marina Schaufelbuehl puis d'Élodie Le Garrec, vise à cerner les fondements constitutifs de la « voie de l'abolition immédiate », laquelle s'imposa comme la solution jugée la plus efficace pour mener à bien le combat contre l'esclavage, puis les rapports entre les avancées de l'abolitionnisme et ceux du réformisme politique, du capitalisme industriel et de la modernisation religieuse qui caractérisent l'évolution des sociétés européennes entre le mitan des Lumières et le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Proposant d'éclairer la contradiction apparente entre le radicalisme propre à l'idée d'abolition immédiate et le réformisme méthodologique dont firent preuve ses adeptes, les contributions de Jean Ehrard et de Seymour Drescher, qui analysent les positions sur l'esclavage exprimées par Montesquieu et par Tocqueville, soulignant au passage les préventions qu'il convient d'adopter face à la tendance à l'hypercriticisme qui caractérise les travaux sur les positions de ces deux intellectuels, mettent en évidence un point particulièrement important : si l'abolition fut envisagée comme une nécessité immédiate, c'est avant tout parce que l'esclavagisme contredisait la raison (Montesquieu) et la stabilité démocratique (Tocqueville) à laquelle les sociétés modernes aspiraient. Or, c'est à l'évidence ce souci de stabilité intimement lié au choix de l'abolition immédiate qui explique la prudence méthodologique de ses partisans et les revirements d'attitude qui l'accompagnent. Attentifs à ceux-ci, Seymour Drescher souligne le caractère exemplaire des positions parfois jugées contradictoires d'Alexis de Tocqueville passant du soutien aux campagnes abolitionnistes les plus audacieuses en Amérique que justifiait la propension de l'esclavage à détruire la stabilité d'une société jugée idéale au refus de soutenir la campagne des banquets des abolitionnistes français en raison du risque de déstabilisation induit par ce mode d'action qu'affectionnaient les républicains. En centrant son propos sur le lien entre l'abolition et l'évolution des sensibilités religieuses, Claude Prudhomme montre quant à lui les affinités entre les milieux abolitionnistes et les courants minoritaires qui, du Réveil protestant au second jansénisme, se distinguent par leur goût pour la nouvelle éthique individualiste et de responsabilité qui caractérise l'évolution des sociétés européennes au XIX<sup>e</sup> siècle. Enfin, observant la concomitance entre la montée des thèses abolitionnistes et la réflexion engagée au XIX<sup>e</sup> siècle sur la pauvreté, Élodie Le Garrec montre que les solutions préconisées par les penseurs abolitionnistes pour régler la question noire furent influencées par la réflexion plus globale qui était engagée dans le contexte de la première révolution industrielle pour mettre en place une régulation sociale apte à favoriser le règlement de la question sociale.

La seconde partie, « L'internationalisme abolitionniste à l'épreuve des intérêts nationaux » explore, dans une perspective assez comparable, la question de l'interaction

entre un projet universaliste, abolir l'esclavage, et le développement des intérêts nationaux. Cette démarche impliquait un préalable auquel répond avec bonheur cet ouvrage : mettre en lumière les contours encore mal connus de l'internationale abolitionniste. Dans ce cadre, on soulignera, à côté de la confirmation du rôle exercé par les réseaux protestants (Thomas David), avec la mise en exergue de la place occupée par la Société typographique de Neufchatel, par la Bibliothèque britannique animée par les Genevois Charles et Marc-Auguste Pictet et Frédéric-Guillaume Maurice, et par l'action du groupe de Coppet, la place de premier ordre occupée par la Suisse, qui émerge comme une véritable interface culturelle entre les milieux abolitionnistes français et anglais. Les contours de l'internationale abolitionniste présentée, c'est à travers l'étude des politiques conduites au Portugal et en France au XIX<sup>e</sup> siècle qu'est proposée la réflexion sur la place de la défense des intérêts nationaux dans les phénomènes d'acceptation ou de résistance des sociétés face aux thèses abolitionnistes. S'intéressant à l'interdiction de la traite par le Portugal en 1836, la contribution de Joao Pedro Marques montre que cette mesure ne put être défendue que parce que les responsables politiques portugais surent la présenter comme l'instrument d'un nouveau projet impérial qui, fondé sur la promotion du travail libre jugé plus efficace économiquement, s'avérait précieux pour défendre les intérêts coloniaux du pays. Attentives à cerner la place occupée par l'abolitionnisme dans les débats parlementaires sous la Monarchie de Juillet, les contributions de Lawrence Jennings et d'Olivier Pétré-Grenouilleau confirment l'importance de la défense des intérêts nationaux dans les positions adoptées par les protagonistes de l'histoire de l'abolition. Lawrence Jennings montre ainsi à quel point cette défense fut déterminante dans le changement d'attitude des abolitionnistes de la Société de la morale chrétienne. Arrivés au pouvoir sous le ministère de Casimir-Périer, ces abolitionnistes évoluèrent en effet vers des positions prudentes car il s'agissait avant tout pour eux de concilier la cause abolitionniste et la sauvegarde d'un intérêt national qui rimait avec une paix sociale que menaçait la mobilisation de masse à laquelle appelait la propagande abolitionniste puisant à la source de l'exemple anglais. Dans la même perspective, il souligne la propension de Guizot à limiter le champ d'intervention des membres de la Société française de l'abolition de l'esclavage (cette autre société abolitionniste dont l'émergence doit au tournant modéré pris par la Société de la morale chrétienne) par crainte de voir la défense de l'abolition devenir un nouveau foyer de tensions sociales dangereux pour la stabilité du pays. Olivier Pétré-Grenouilleau rappelle quant à lui le rôle important joué par le souvenir de la révolte de Saint-Domingue dans la capacité du gouvernement à instrumentaliser l'anglophilie prêtée aux abolitionnistes pour discréditer leur cause. Conscients du rôle joué par la défense des intérêts nationaux, ces derniers eurent soin également de mettre en avant dans leur propagande le fait que l'abolition instaurerait un régime plus juste et plus rentable qui garantirait une plus grande stabilité politique et sociale. « Comment concilier le juste et l'utile » ? La question du lien entre la montée du libéralisme et de l'idée abolitionniste est l'objet de la dernière partie de l'ouvrage. Elle est d'importance tant on sait en effet que l'historiographie sur l'esclavage a longtemps postulé que l'abolitionnisme se serait développé en lien avec le progrès des idées libérales. Adoptant une démarche critique, attentives à regarder la question longtemps oubliée dans l'historiographie française de l'indemnisation des planteurs et des esclaves (F. Beauvois), les contributions proposées invitent à une révision historiographique. Ainsi, Catherine Larrère, rappelant au passage le caractère ténu de la frontière entre libéralisme et étatisme, met-elle en avant le silence des libéraux sur le thème de l'esclavagisme, ce silence, de même que leur propension à renvoyer l'esclavage dans le champ de l'économie domestique, atténuant la portée de la thèse du lien consubstantiel liant les progrès de l'abolition et le développement du capitalisme. Cette critique





est confortée par Philippe Steiner, lequel souligne la contradiction entre la défense de la propriété que préconisaient les libéraux et, surtout, l'introduction de l'intervention de l'État dans le processus abolitionniste. Ces critiques ne doivent pourtant pas conduire à exclure toute relation entre libéralisme et abolitionnisme. Caroline-Oudin-Bastide, refusant la thèse d'Éric Williams dans laquelle le juste serait le masque de l'utile, propose ainsi de promouvoir les notions de prévisibilité et de constance pour montrer le lien unissant l'abolitionnisme et l'esprit du capitalisme et cela même si, comme le montre M. Guyvarch dans la dernière contribution sur le rapport entre l'abolitionnisme et le romantisme, le Noir a assurément moins mobilisé que le pauvre.

Éric SAUNIER

Dominique GONCALVÈS, **Le planteur et le roi. L'aristocratie havanaise et la couronne d'Espagne (1763-1838)**, Bibliothèque de la Casa de Velázquez, volume 39, Madrid, Casa de Velázquez, 2008, 460 p., ISBN 978-84-96820-16-6, 43 €.

La juxtaposition des termes « Cuba » et « Révolution » s'avère souvent relever de l'évidence historique et renvoie, dans bien des cas, à l'histoire qui débute en 1959. Or c'est une tout autre histoire que nous conte Dominique Goncalvès dans le livre issu de sa thèse de doctorat, *Le planteur et le roi*, dont le sous-titre, *L'aristocratie havanaise et la couronne d'Espagne*, explicite clairement l'objet d'étude proposé. L'histoire d'une autre Révolution, d'un autre temps et d'acteurs différents.

Alors qu'il aborde la période de la Révolution française et des bouleversements internationaux qui lui font suite, l'auteur se propose de disséquer, entre autres, les notions de fidélité et de compromis. En effet, en retraçant l'histoire d'une quarantaine de familles havanaises entre 1763 et 1848 et de leur relation complexe au pouvoir monarchique péninsulaire, Dominique Goncalvès pose un jalon décisif dans le domaine d'une histoire de Cuba qui reste encore à faire, à découvrir : celle d'une Cuba encore espagnole, résolument non-révolutionnaire et ne prenant pas vraiment le très téléologique « chemin de l'indépendance ».

L'ouvrage part du constat d'une historiographie encore pauvre et d'une bibliographie souvent défailante (ou biaisée lorsqu'il s'agit de publications « partisans », d'un côté ou de l'autre du détroit de la Floride) sur la question du rôle des élites aristocratiques havanaises dans cette intrigante « non indépendance » cubaine ; en effet, à l'heure où l'Amérique espagnole se transforme laborieusement en une multitude de républiques, l'île de Cuba ainsi que Porto-Rico et les Philippines, demeurent dans le giron espagnol jusqu'en 1898. La brèche historiographique est énorme : le nombre de travaux historiques de qualité est proportionnellement faible (on peut néanmoins signaler les travaux de Manuel Moreno Frainal et de Ramiro Guerra y Sánchez à Cuba, ceux de José A. Piqueras, Consuelo N. Orovio, Maria D. González Ripoll ou encore Juan B. Amores Carredano – entre autres – en Espagne, et ceux de Paul Estrade, Alain Yacou et Anne Pérotin-Dumon pour ce qui est de l'historiographie française – voir les pages 6 à 9 de l'introduction pour un constat bibliographique précis).

Le point de départ de l'historien est donc le suivant : il s'agit d'envisager une « nouvelle piste » (p. 410) pour aborder cette période mal connue de l'histoire de l'île. Cette piste serait celle du « lien exceptionnel entre une élite créole et la couronne d'Espagne ». Qu'ont eu de si particulier les liens tissés entre le roi et l'aristocratie du sucre de La Havane, liens si étroits que l'histoire en vient même à parler de « saccharocratie » ?

Quelles relations originales ont entretenu le pouvoir monarchique et cette classe socio-économique distinguée par son rang et par le prestige que lui octroyait la couronne depuis la péninsule ? La véritable question à laquelle tente de répondre l'ouvrage découle de ces premières interrogations : les ressorts de ce lien, que l'auteur isole comme original et digne d'attention, n'auraient-ils pas eu un rôle de premier ordre dans le maintien de l'ordre hispanique de la « Perle des Antilles » ?

C'est donc l'hypothèse d'un créolisme spécifiquement havanais que l'historien entreprend de questionner, en s'appuyant sur les outils théoriques de l'histoire des élites en général, de l'oligarchie en particulier, et en définissant les notions de famille, d'échange et de confiance comme éléments centraux de la problématique posée. Dominique Goncalvès explique ainsi vouloir « replacer les acteurs havanais au cœur des systèmes politiques et sociaux étudiés, de les sortir des seconds rôles » et, ce faisant, d'« apporter une contribution à la compréhension du fonctionnement de l'Empire colonial espagnol et de la société d'Ancien Régime » (p. 11).

En plus de poser ces questions en des termes particulièrement novateurs (l'analyse de la fidélité au moment où l'empire américain de l'Espagne se désolidarise de cette Mère Patrie en est l'illustration principale), le travail de Dominique Goncalvès s'appuie sur deux éléments-clés qui en font un ouvrage de recherche particulièrement original : la prosopographie d'une part, l'analyse micro-historique d'autre part. L'auteur reprend en effet à son compte la démarche définie par André Chastagnol (« La prosopographie, méthode de recherche sur le Bas-Empire romain », *Annales ESC*, 25, 1970, p. 1229-1235) comme visant à « constituer des notices individuelles regroupant les renseignements biographiques de toutes sortes qui nous sont fournis sur des personnages ayant un lien commun entre eux » et intègre à son ouvrage une imposante base de données (sur le modèle d'une méthodologie liant histoire et outil informatique, établie entre autres par Jean-Pierre Dedieu : « Une nouvelle approche de l'histoire sociale : les grandes bases de données », in « Vie des Laboratoires », numéro spécial de la revue *Sciences de l'homme et de la société*, 6, 2003, p. 201-233). L'usage de cet outil prend surtout forme dans un index des noms de personnes, proposé en annexe, mais inclut aussi un extrait de la généalogie de la famille Arango ainsi qu'un schéma modélisé de l'endogamie de la saccharocratie havanaise (tous deux sous forme de fiches séparées fournies avec l'ouvrage). Cette minutie et cette maîtrise de l'outil informatique sont sans nul doute l'un des grands atouts du livre : l'aspect pratique d'une telle entreprise semble avéré – l'auteur explique en effet comment le lecteur peut accéder à la base de données en ligne grâce à la base Internet FICHOZ (les instructions détaillées, p. 429, qui invitent le lecteur à consulter les fichiers de la base de données sur le Web, montrent à quel point l'outil numérique et l'usage d'Internet peuvent rendre la lecture d'un ouvrage de recherche interactive et vivante, et permettraient même d'avoir un aperçu du travail concret du chercheur face à cette marée de données biographiques) – ; on peut aisément retrouver grâce à ce fichier tous les détails concernant Francisco de Arango y Parreño ou savoir quelles sont les pages de l'ouvrage qui font référence à Enriqueta Marliany y Vigner, que l'on apprend ainsi être une « réfugiée française de Saint-Domingue » (p. 444). Quant à l'approche dite « micro-historique », elle fait référence à ce que Michel Bertrand qualifie d'« étude d'anthropologie sociale et historique sur un groupe d'individus de la société coloniale espagnole » (*Grandeurs et misères de l'office, les officiers de finance de Nouvelle-Espagne, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999) : il s'agit, selon les mots de l'auteur, de mettre en valeur « les actions, [...] les choix de ce groupe, et de [...] placer son rôle déterminant dans les événements ». Le résultat est un livre d'histoire vivant qui, loin de multiplier les détails isolés sur une multitude de riches Havanais, s'impose au contraire comme l'étude



approfondie d'un réseau à l'influence et à l'importance négligées car données pour évidentes, entendues.

Et c'est peut-être là la principale qualité du livre de Dominique Goncalvès : interroger les présupposés d'un segment d'histoire trop peu questionné. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, La Havane et les aristocrates havanais seraient « Très Fidèles », voilà tout. Peu satisfait et même intrigué par cette assertion pour le moins monolithique, l'historien entreprend un véritable travail de définition et d'explication du groupe social qui l'intéresse : l'élite havanaise est en effet composée de personnes qui occupaient dans la capitale les postes politiques de la municipalité (*Cabildo*) et du Consulat royal (*Consulado Real*) : or cette dernière institution est interprétée par l'auteur comme étant « un véritable petit gouvernement autonome » (p. 381), un lieu paradigmatique de cette puissance de la saccharocratie. En identifiant ainsi des lieux emblématiques, des réseaux internes, des subtilités et des nuances concernant ce groupe prétendument homogène, Dominique Goncalvès restaure la complexité d'une situation politique et sociale non seulement insulaire, mais aussi américaine et hispanique.

Dans la première partie de l'ouvrage consacrée à la définition de l'élite aristocratique havanaise, Dominique Goncalvès se propose même de « vérifier la validité » des termes consacrés de « saccharocratie » et de « plantocratie », en « analysant les corrélations entre aristocratie, pouvoir, *ingenio* (complexe sucrier) et créolisme » (p. 5) : le souci d'interroger un néologisme dont la valeur explicative semble établie ne peut que contenter le lecteur spécialiste et guider le néophyte. La deuxième partie, qui se concentre sur les rôles, attitudes et stratégies des élites entre 1763 et 1808, évite l'écueil de tenir pour entendu le « taux de fidélité » des relations entre île et péninsule : c'est au contraire ce que l'auteur s'applique à démontrer, en utilisant pour cela des notions et des exemples divers : consolidation, contrôle, complexités des ententes et mésententes, et bien sûr, influences réciproques. Cette approche permet même d'envisager l'importance des réseaux havanais à la cour de Madrid (p. 224). La troisième partie, qui couvre la période allant de 1808 à 1838, se penche plus précisément sur le lien causal entre les choix de cette plantocratie et l'absence de mouvement indépendantiste significatif dans l'île : l'idée d'observer les « réponses cubaines à la Péninsule et au continent » garantit la diversité des points de vue là où d'autres ouvrages auraient surtout étudié les attitudes péninsulaires envers l'île.

Peut-être pourrait-on seulement reprocher à l'étude de Dominique Goncalvès de ne pas s'attarder assez sur d'autres exemples régionaux d'une telle fidélité : l'auteur y consacre quelques pages de ses derniers chapitres, alors qu'une étude comparative plus poussée aurait sans doute permis une plus grande visibilité de la problématique à l'échelle américaine. De même, la focalisation sur l'aristocratie havanaise pousse inmanquablement à s'interroger sur les autres groupes sociaux. Qu'en est-il des élites qui ne sont ni aristocrates, ni liées au sucre ? Comment existent-elles dans la ville des saccharocrates ? Quel sort est réservé dans ce contexte original aux artisans, aux marchands, à la classe « intermédiaire » qu'il serait anachronique de qualifier de « bourgeoisie » ? Et finalement quel est le rôle des « autres », de ceux dont il n'est pas question dans l'ouvrage : les « non élites » ? Quels rapports entretiennent-ils avec cette haute-société havanaise ? La réponse à ces questions pourrait sans doute faire l'objet d'un autre livre. L'écueil évité est en tout cas celui de l'exceptionnalisme cubain, trop souvent pratiqué par l'*historia patria* insulaire : Dominique Goncalvès parvient à inclure enfin l'histoire de la « plus grande île des Caraïbes » dans le cadre d'une approche transnationale, imbriquant Espagne et monde américain au-delà des passions mémorielles impliquant – aujourd'hui encore – les deux rivages.

Jeremy D. POPKIN, **Facing Racial Revolution. Eyewitness Accounts of the Haitian Insurrection**, Chicago, University of Chicago Press, 2007, 399 p., ISBN 9780226675831, 19 €.

Ce livre découpé en dix-neuf chapitres inégaux présente un choix de témoignages personnels à propos de la révolte de Saint-Domingue des années 1780 à 1803. Des extraits sont présentés au lecteur, tirés d'ouvrages écrits et publiés en français et en anglais, collectés, et éventuellement traduits, par Jeremy D. Popkin. Il s'agit de récits laissés par des blancs, quelques-uns par des femmes. Le plus étonnant est sans doute *Mon odyssee*, récit de captivité publié en 1959 par une Américaine de La Nouvelle-Orléans, à côté des *Voyages d'un naturaliste* de Michel-Étienne Descourtilz ou de passages tirés de *Secret History* de Léonora de Sansay, fiction ancrée dans l'autobiographie... L'intérêt de cette édition d'extraits tient à ce qu'ils révèlent de la révolution mentale qui s'opère dans l'esprit de ces blancs, pratiquement tous liés aux planteurs et aux esclavagistes, confrontés à la victoire impensable de noirs sur des blancs, instaurant des armées, exerçant librement la violence. Ces récits écrits à la première personne, s'inscrivent dans une époque marquée par le goût de l'autobiographie, et illustrent à quel point les stéréotypes sociaux peuvent se trouver questionnés par les événements liés à la Révolution. Mais l'autre intérêt de ces textes, tel que Jeremy Popkin l'exprime très clairement dans son introduction, est leur caractère d'écrits de survivants. Faisant la comparaison avec les mémoires laissés par des victimes et des témoins de la Shoah et des camps communistes, Jeremy Popkin n'hésite pas à soulever le problème que posent ces extraits, qui sollicitent, logiquement, nos sensibilités face aux atrocités qu'ils révèlent – et qu'il n'est guère possible de récuser. Comment articuler la compassion que l'on doit à des victimes appartenant à un groupe condamné par l'histoire ? Il n'est guère possible d'oublier les conditions qui ont présidé à la constitution du système esclavagiste de Saint-Domingue, et de ne pas rappeler les souffrances qui ont engendré cette révolte. Jeremy Popkin n'ignore pas que ces écrits ont été souvent utilisés pour condamner la révolte des esclaves, et leur brutalité jugée innée. Le lecteur est ainsi confronté à une publication atypique qui pose des problèmes méthodologiques et philosophiques sur un événement violent. Le livre a été destiné aux enseignants et aux étudiants américains, qui trouvent ici un recueil de textes commentés et présentés par une courte notice ; par l'ampleur de la réflexion initiale il déborde largement de ce cadre.

Jean-Clément MARTIN

Dans les derniers numéros des *AHRF* :

Danielle BÉGOT (dir.), *La plantation coloniale esclavagiste, XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles* (Jean-Claude Halpern), n° 2009-2, p. 246-248.

*De la nécessité d'adopter l'esclavage en France*, présenté par Myriam COTTIAS et Arlette FARGE (Jean-Claude Halpern), n° 2009-1, p. 230.

Charles FROSTIN, *Les révoltes blanches à Saint-Domingue aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles* (Jean-Claude Halpern), n° 2009-1, p. 229.

Bernard GAINOT, *Les officiers de couleur dans les armées de la République et de l'Empire, 1792-1815* (Annie Crépin), n° 2009-4, p. 195-197.

Florence GAUTHIER, *L'aristocratie de l'épiderme. Le combat de la société des citoyens de couleur, 1789-1791* (Jean Bart), n° 2009-1, p. 226-228.



Jean-François NIORT (dir.), *Du Code noir au Code civil. Jalons pour l'histoire du droit en Guadeloupe* (Bernard Gainot), n° 2009-2, p. 248-251.

*The Armorial of Haïti. Symbols of Nobility in the Reign of Henry Christophe* (Annie Duprat), n° 2009-2, p. 252.

## **VARIA**

Vincent DENIS, **Une histoire de l'identité, France, 1715-1815**, Paris, Champ Valon et Société des études robespierristes, 2008, 465 p., ISBN 978-2-87673-477-7, 30 €.

Dissipons d'emblée une ambiguïté possible : l'identité ici n'est pas celle sur laquelle s'interrogent les hommes et les groupes sociaux dans leurs choix d'appartenance nationale, régionale, culturelle ou religieuse, mais l'identité qu'une administration assigne à chaque individu. Il aurait donc été peut-être mieux venu d'intituler le livre : « une histoire de l'identification », puisqu'il s'agit ici de reconstituer les étapes et les processus par lesquels on est passé de l'identification d'un individu par les communautés auxquelles il est affilié (famille, voisins, compagnons de travail) à l'identification par un ensemble de procédures administratives.

Le livre aborde le sujet d'une manière nouvelle, en confrontant les textes et dates canoniques à une étude minutieuse des pratiques, des supports techniques de l'identité, ainsi que des hommes qui ont élaboré, discuté, puis appliqué des normes nouvelles, sans oublier l'évocation des manières dont ces normes sont acceptées, négociées ou refusées par les individus. Cette approche concrète permet à Vincent Denis de dépasser la coupure révolutionnaire et de relativiser son caractère fondateur, en montrant comment les innovations de la période révolutionnaire et impériale s'appuient sur des principes et des expérimentations élaborés tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'auteur voit même dans la Régence le moment fondateur de la plupart des techniques d'identification, autour de trois événements décisifs : la démobilisation massive qui suit la fin des guerres de Louis XIV, la lutte contre la peste de Provence et les grandes campagnes de la monarchie contre la mendicité et le vagabondage. La période révolutionnaire puis l'Empire étendent ces techniques à des populations plus larges, en systématisant plutôt qu'en inventant. La démonstration est convaincante, même si on peut regretter l'absence d'une mise en perspective de plus longue durée, sur les mêmes phénomènes. On pense ainsi à l'ouvrage de Marco Cippolla sur les structures sanitaires des villes d'Italie au XVII<sup>e</sup> siècle, par exemple, qui n'est pas mis à contribution mais Vincent Denis, confronté comme tous les dix-huitiémistes à un choix cornélien entre regard prospectif vers l'époque contemporaine ou regard rétrospectif vers la première modernité, a clairement préféré le premier.

L'Ancien Régime invente en effet les papiers d'identité, sous des supports multiples : certificats de bonne vie et mœurs, recommandations, permissions de mendier, passeports, congés des soldats et des ouvriers, certificats de santé. Porter sur soi l'un de ces papiers est indispensable à l'individu qui voyage et qui quitte ainsi sa communauté d'origine. Vincent Denis examine d'abord les mutations concrètes de ces papiers, notant l'apparition du signalement physique qui tente de remédier à la fluidité des identités d'emprunt, le passage du congé de l'employeur au livret ouvrier, du cartouche du soldat à la carte, la systématisation de la signature et du cachet. L'autre grande mutation du XVIII<sup>e</sup> siècle tient dans le développement du lien entre le document délivré à l'individu et le registre où sont inscrits tous les porteurs de papiers, ainsi que le recours de plus en plus systématique des autorités à ces registres au moyen des extraits, des tables et des états réguliers dressés par des commis de plus en plus nombreux.

L'auteur évoque ensuite les identificateurs et d'abord les réformateurs de la Régence qui débattent des enjeux et fixent les principes de l'identification moderne. Entre l'identification massive de la plus large partie de la population concernée et l'identification réduite à quelques groupes ciblés, la monarchie choisit la seconde option, faisant porter ses efforts sur les populations mobiles, tandis que la Révolution impose l'identification de toute la population, au nom de l'égalité. Le projet d'enregistrement et de fichage de l'ensemble de la population du royaume par Guillaudé, mis en exergue par Michel Foucault, retrouve dans ce débat sa juste place, moins originale qu'on le croyait. Dans la pratique, les identificateurs de l'Ancien Régime restent multiples : curés, cavaliers de maréchaussée, policiers et administrateurs divers. La procédure d'identification reste un hybride entre le recours à l'interconnaissance locale et la distance que permet l'écrit. Les polices urbaines se focalisent sur le contrôle des étrangers et Vincent Denis note habilement les convergences entre les expériences menées à Lille, Toulouse, Strasbourg, Clermont-Ferrand ou Bordeaux. Une spécialisation apparaît autour de la police des étrangers, qu'incarne la figure pittoresque de Pudefer à Bordeaux. À partir de 1789, l'identification passe par une phase de municipalisation, puis de politisation, et enfin, d'étatisation. Mais ces changements sont tempérés par la fidélité des législateurs aux pratiques de l'Ancien Régime ainsi qu'au maintien d'un noyau d'administrateurs anciens dans les nouvelles structures. D'ailleurs si l'État napoléonien dispose de relais efficaces en ville, l'identification confiée aux maires des communes rurales rencontre plus de difficultés. L'articulation avec le travail mené par la nouvelle gendarmerie, qui manque ici – alors que la maréchaussée a droit à de belles pages – permettrait peut-être de nuancer ce tableau.

La troisième partie met l'identification en scène, dans le face-à-face direct ou indirect entre les autorités et les populations concernées. L'armée fait figure d'administration pionnière en inventant pendant la Régence des modalités d'enregistrement systématique de tous les soldats, au régiment comme dans les bureaux du Ministère de la Guerre. L'obligation pour le soldat de porter en permanence les papiers qui attestent sa situation au regard de l'institution n'empêche cependant pas la désertion de rester un mal endémique. L'Empire qui systématise ces procédures en les étendant à toute la population masculine en âge de porter les armes, doit aussi lutter constamment contre les refus de la conscription. La systématisation du contrôle à partir de la Révolution touche aussi les populations mobiles : à l'exigence de papiers croissante pour les travailleurs migrants ou mendiants vagabonds de l'Ancien Régime, se substitue à partir de 1792 l'obligation pour tous les voyageurs de se munir d'un passeport, qui ne sera cependant uniformisé qu'en 1806. Autour des populations mobiles se construit « l'invention du sans-papiers » (p. 212), belle expression qui voit l'irruption des enjeux contemporains dans l'exposé historique. Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, le débat porte en effet sur la liberté de circuler opposée à la sûreté publique. Dans l'Ancien Régime déjà, des voix s'élèvent contre la création d'un délit par omission. L'absence de papiers n'est pas un crime en soi. L'obligation est donc limitée aux groupes suspects de désaffiliation et la police s'en tient à ses habitudes pour repérer l'éventuel sans-papiers. L'apparence physique, le vêtement, la coiffure, le maintien même orientent le regard policier et le cavalier de maréchaussée détermine le suspect par « son air qui annonce un vrai vagabond » (p. 226). Mais dans son enthousiasme d'égalité et dans les circonstances d'une insécurité croissante, la Révolution passe outre ces réticences et étend l'obligation de papiers à toute la population.

Avec l'identification des populations urbaines, ce processus d'extension des procédures se dédouble encore : à l'identification des seuls étrangers (c'est-à-dire des habitants non natifs de la ville) se substituent l'enregistrement de l'ensemble des citoyens, puis



l'identification des étrangers nationaux. Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, les mesures d'identification des non-natifs par le contrôle aux portes, la délivrance de permissions d'habiter ou la surveillance des lieux de logement cohabitent avec les recensements plus systématiques de l'ensemble de la population citadine articulés parfois sur la numérotation des maisons. La Révolution pousse en 1793 l'utopie de la transparence avec l'exigence du tableau des habitants de la maison que chaque propriétaire devait afficher à sa porte. Ce fut un échec complet, mais le Directoire remit à l'ordre du jour le « tableau de la population » des communes.

Dans le beau chapitre sur l'identification des morts, les citations se font plus nombreuses, évoquant des trajectoires individuelles poignantes, signes de l'émotion réelle quoique retenue de l'historien. La rigueur de la démonstration n'en souffre d'ailleurs pas, pour établir la coexistence des deux modes de reconnaissance des cadavres : par le témoignage des proches, parents et collègues de travail et par les papiers pour les individus désaffiliés, mais enregistrés par l'armée ou l'hôpital. La création de la morgue en 1804 concrétise les savoirs policiers mis en œuvre au moment des grandes catastrophes, de la rue royale en 1770 ou de l'émeute Réveillon en 1789. On notera à l'occasion l'anonymat déjà bien avancé dans la population parisienne, puisque plus de la moitié des cadavres exposés restent inconnus. Les progrès de l'identification administrative au XVIII<sup>e</sup> siècle ne répondent pas seulement à une obsession policière répressive mais aussi à une progression de la désaffiliation.

La dernière partie, consacrée à la réception des procédures d'identification par les populations concernées, montre à la fois les progrès de l'acculturation et les résistances. Si des individus de plus en plus nombreux ont bien intégré la nécessité de se munir de papiers lors de leurs déplacements, au point d'ailleurs parfois d'accumuler des certificats hétérogènes et inappropriés comme autant de garanties symboliques, d'autres continuent à se déplacer sans le moindre document, déniaient toute validité au contrôle, surtout dans un espace régional ou dans des circuits bien balisés par l'expérience professionnelle. Même les préfets de l'Empire doivent composer avec les circulations massives de frontaliers qui ne se considèrent pas comme étrangers. Les démarches des individus arrêtés par la maréchaussée pour se faire reconnaître par des proches et des collègues, pour se « faire avouer », trahissent encore la coexistence de l'identification traditionnelle par l'interconnaissance avec l'identification écrite. Enfin, la fraude à l'identité montre par inversion l'importance croissante de l'identification. Sous l'Ancien Régime, la police est particulièrement attentive aux « chevaliers d'industrie », escrocs qui jouent sur la difficulté du contrôle de la haute société en brouillant les repères des apparences. Dans un autre registre, les pauvres multiplient les faux certificats, et de fausses permissions de mendier donnent lieu à un véritable trafic organisé dans les années 1770. Sous l'Empire, la falsification devient plus difficile avec l'uniformisation des papiers, mais elle se déplace en amont, dans les complicités avec les agents pour obtenir des formulaires vierges ou avec les municipalités pour altérer l'état-civil.

En définitive, par son attention au temps long, à la continuité des pratiques, au rôle des administrateurs, dans les bureaux ministériels comme au plus près des populations, le livre de Vincent Denis constitue une contribution importante à une histoire de l'État en plein renouvellement.

Gaël RIDEAU, **De la religion de tous à la religion de chacun. Croire et pratiquer à Orléans au XVIII<sup>e</sup> siècle**, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, 391 p., ISBN 978-2-7535-0775-3, 20 €.

Gaël Rideau présente ici sa thèse, soutenue en 2006, dans une version certes abrégée mais qui conserve toute la richesse argumentative initiale. Il s'est attaché à étudier et à comprendre les mutations du religieux dans un espace clairement circonscrit : la ville d'Orléans. Son analyse, globale, inclut l'examen du vécu collectif et du for privé, et s'applique à toute la structure de la société orléanaise (la noblesse, les bourgeois, les officiers, les marchands, les marchands-artisans, les artisans et les agriculteurs). Gaël Rideau a retenu un long XVIII<sup>e</sup> siècle, débutant avec la mise en place de la réforme tridentine en 1666 et s'achevant avec l'adoption de la Constitution civile du clergé en 1790. Il a dépouillé une quantité impressionnante d'archives, des sources paroissiales, des textes imprimés ainsi qu'un large échantillon d'actes notariés (inventaires après décès et testaments). L'examen et la confrontation de ces sources lui permettent de montrer qu'au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle la religion connaît à la fois une privatisation et une individualisation des pratiques. Ces modifications ne se diffusent pas dans la hiérarchie sociale du haut vers le bas, mais connaissent des évolutions différenciées et contrastées selon les catégories sociales.

Dans une première partie, l'auteur observe les mutations du vécu religieux collectif à l'échelle paroissiale. La gestion paroissiale connaît une notabilisation, avec le renforcement du poids des élites dans la vie financière de la paroisse, et l'affirmation de la logique comptable, basée sur la prévision et la régularité des dépenses, avec toujours le même objectif : assurer le service divin. Au cours du siècle, l'église apparaît plus entretenue et mieux décorée, mais plus froide et laïcisée. De religieuse, la paroisse devient surtout une réalité politique. Les premières années révolutionnaires consacrent ces évolutions. Quant à la dévotion paroissiale, elle s'appuie sur une « pastorale de la responsabilité » aux dépens de la « pastorale de la peur ». L'auteur offre une analyse particulièrement éclairante de la laïcisation des processions. Les modifications des itinéraires amènent à délimiter un espace de moins en moins porteur d'identité religieuse, mais de plus en plus profane. Aussi la procession utilisée en 1790 comme inscription du pouvoir municipal dans l'espace urbain, entérine-t-elle une mutation entamée dès avant la Révolution, sous l'impulsion conjointe des évêques et des pouvoirs municipaux. Dans la deuxième partie, l'auteur s'intéresse aux recompositions individuelles. Il renouvelle l'analyse du testament, à la croisée des sphères collective et privée. À partir de 1740, la référence religieuse est réinsérée dans une logique familiale concentrée sur la transmission patrimoniale. Le modèle du testament s'effrite, au profit d'une personnalisation de l'acte. Les querelles suscitées par le jansénisme, puis à partir de 1773, par les Lumières participent également d'une individualisation de la religion. Les deux mouvements ont contribué à l'invention de nouvelles formes de sociabilité, à la circulation de l'imprimé, à l'instauration de débats qui ont abouti à l'éclatement de l'opinion. La religion devient un objet de réflexion et de recomposition individuelle. Dans une dernière partie, Gaël Rideau étudie la « religion privée » et la dévotion domestique. La maison, complémentaire de l'église, rend possible « Dieu dans la maison », non seulement pour les dévots, mais pour une grande partie de la population. La possession de livres religieux, d'images, d'objets et de tableaux pieux, atteste la constitution d'un « complexe religieux domestique ».

Ce travail permet de réévaluer trois problématiques majeures de l'histoire religieuse du XVIII<sup>e</sup> siècle, de la Révolution, voire du XIX<sup>e</sup> siècle. Tout d'abord, la religion de la croix qui, nourrie d'une forte sensibilité, caractérise la dynamique religieuse du XVIII<sup>e</sup> siècle





et dont l'un des principaux vecteurs, le crucifix, envahit l'espace domestique. Puis, le jansénisme, que l'historiographie locale présente traditionnellement comme très virulent à Orléans. Ce jansénisme, loin de concerner la majorité du clergé et des laïques, est circonscrit à un cercle réduit, surtout après 1757. À l'échelle locale, il a cependant joué un rôle déterminant par la constitution d'un espace public et la formation d'une opinion, et a donc contribué à la privatisation, c'est-à-dire à la constitution d'une sphère privée réservée à la religion. Enfin, la déchristianisation. Plus que décrochement de la pratique, Gaël Rideau préfère parler de recul des pratiques, de laïcisation et de sécularisation. De quantitative, la religion devient qualitative. Le jansénisme, par les débats qu'il suscite, et la réforme catholique, par la désacralisation qu'elle opère, ont pu conduire l'un et l'autre à un certain détachement des pratiques et à l'élaboration d'un for privé et d'une dévotion familiale. Dans la mesure où elle entérine l'intériorisation du religieux et l'abolition de la dualité privé/public, la Constitution civile du clergé constituerait moins une rupture qu'un moment privilégié de ces mutations. La conscience devient juge, le choix multiple et les pratiques variées. Le religieux, non plus séparé et placé au-dessus, côtoie alors le politique, le social, le culturel. Le titre fait pleinement sens : la religion de tous cède la place à la religion de chacun.

Cette démonstration très dense est nourrie de nombreux documents. Des tableaux, cartes et graphiques insérés dans le texte éclairent utilement la lecture cursive. En outre, de riches annexes associent des cartes, des tableaux statistiques, des tracés de processions et des textes de l'époque. Un index des noms de lieux et de personnes permet de circuler rapidement dans l'ouvrage. Ainsi, ce travail dépasse largement l'histoire locale et apporte un éclairage fondamental sur la recomposition des attitudes religieuses au seuil de la Révolution française.

Caroline CHOPELIN-BLANC

Arianne BAGGERMAN et Rudolph DEKKER, **Child of the Enlightenment. Revolutionary Europe Reflected in a Boyhood Diary**, Leiden & Boston, Brill, 2009, 554 p., ISBN 9004172696, 89 £.

Résultat d'un programme de recherches initié par Arianne Baggerman sur le contrôle du temps et la formation de soi au XVIII<sup>e</sup> siècle, ce livre avait déjà paru en hollandais en 2005. L'Organisation Néerlandaise pour la Recherche Scientifique (NWO) l'a jugé assez important pour en subventionner la traduction en anglais, ce qui lui promet un lectorat plus vaste et un impact plus large. En 2001, Arianne Baggerman avait déjà présenté ses recherches à la Société des études robespierristes et l'on trouvera l'article qui en avait résulté dans le numéro 326 des *AHRF*, paru la même année.

Ce gros volume bien illustré aborde donc l'éducation d'un enfant des Lumières à partir de son journal intime et des archives familiales. Intime, le journal ne l'est pourtant guère, car il a avant tout pour objectif d'être lu en public et commenté par les parents, qui en suivent la rédaction. L'enfant est invité à y décrire ses pensées, ses actes, ses émotions, afin d'apprendre à se connaître et à maîtriser ses mauvais penchants. Une comparaison avec le jeune Jullien de Paris démontre que la Hollande était loin d'être la seule à mettre en œuvre une telle pédagogie. Le petit Jullien lui aussi était prié de soumettre à sa mère ce qu'il avait confié à son journal, après quoi s'ensuivaient de sages conseils.

Le journal d'Otto van Eck est évidemment prétexte à une étude sur la pédagogie en question et à une réflexion sur le glissement qui s'opère au XVIII<sup>e</sup> siècle dans tout ce qui

touche à l'éducation des enfants. Le ton est donné par les philanthropes allemands – Campe, Basedow, Salzmann – qui, à la suite de Rousseau, tentent de la renouveler. Influencés par les sensualistes britanniques et français, ils sont persuadés que l'enfant est une page blanche sensible aux impressions, que l'on peut donc former par une pédagogie bien entendue. Il s'agit avant tout d'éveiller sa conscience ; de lui faire entendre sa « voix intérieure » afin qu'il se comporte en être responsable et humain. Cette pédagogie brisait avec celle des siècles précédents, où l'enfant était vu comme un pécheur dont il fallait rompre la volonté, par la force brutale si nécessaire. C'est dire notamment qu'elle substituait le mérite à la punition, les récompenses aux coups, les connaissances positives à la religion.

Une des conséquences de cette attention nouvelle pour les enfants est l'essor inédit de la littérature enfantine et la lecture intensive qui va de pair, où les catéchismes côtoient la poésie et les récits. Le jeune Otto n'en reste d'ailleurs pas là et dévore les livres d'histoire (des Romains et de la patrie), approfondit sa connaissance de la nature, parcourt le traité sur l'égalité de son oncle Pieter Paulus ou lit les journaux avec son père. Car le père lui aussi se fait pédagogue.

Les auteurs tentent aussi d'insérer l'histoire du jeune garçon dans la vie culturelle, sociale et politique de l'époque, ce qui leur permet de dresser un tableau des événements qui se succèdent entre 1787 et 1799. Parfait spécimen des Lumières européennes, le père Lambert van Eck est patriote et, en 1795, il est élu député. Partisan de l'abolition de la torture en matière de droit criminel, il défend aussi la liberté de la presse. Mais s'il est éclairé, il n'est certes pas démocrate. Aussi suit-il difficilement les aléas politiques et les querelles partisans. Il prône en toute chose la modération. Il est du reste un des députés à vouloir mentionner l'Être suprême et introduire des devoirs moraux dans la déclaration des droits, au grand dam des radicaux, qui se refusent à transformer la déclaration en traité de morale. La révolution batave ici brossée est avant tout celle de Van Eck et celle des modérés en général. On y découvrira peu de détails sur la période radicale qui va de janvier à juin 1798, d'autant moins qu'en adoptant le point de vue de Van Eck, emprisonné pour modérantisme, c'est la captivité qui prend le dessus. Captivité bien peu contraignante, en vérité, mais qui par là même suscite l'ennui et le désarroi. Or, c'est durant cette captivité que le jeune Otto tombe malade et décède. Le chef-d'œuvre de raison et d'humanité que souhaitait créer le père est ainsi anéanti – au même titre que ses attentes d'un monde meilleur.

Influencés par les théories de Foucault (*Surveiller et punir*), les auteurs s'interrogent sur les raisons profondes de la pédagogie qu'ils étudient et c'est pour constater qu'il s'agit là d'une idéologie disciplinaire, que reflète le panoptique de Bentham. C'est dire que leur vision des Lumières est teintée de pessimisme, comme le devient au cours du récit celle de la révolution. Que dans la douce contrainte de la pédagogie philanthropique, ce soit le second terme qui est valorisé fait violence aux immenses progrès qu'elle implique et à l'humanité qui s'en dégage. Mettre l'accent sur le contrôle en effet, c'est ne donner à voir que la face contraignante du tableau et en estomper la douceur bien réelle.

Curieusement, les auteurs mettent en parallèle cette pédagogie contraignante et la vogue des jardins à l'anglaise, où la variété, la nature, la liberté prennent le dessus sur le classicisme discipliné, symétrique et uniforme. Cette face romantique des Lumières n'est pas étudiée en tant que telle, mais est donc identifiée aux méthodes éducatives nouvelles, ce qui semble contradictoire, puisque dans l'une, l'on cherche à contrôler les émotions et dans l'autre, on tente de les susciter.

Autant les chapitres sur l'apprentissage d'un jeune garçon, sur ses sentiments, ses actes et ses occupations sont convaincants et passionnants – notamment l'attitude d'Otto relativement au temps ou bien face à la mort – autant ceux qui touchent à la politique sont



décevants. Non seulement parce que les auteurs adoptent le point de vue de la famille étudiée, mais aussi parce qu'ils n'approfondissent pas vraiment leurs analyses. On lit ainsi que la déclaration des droits de l'homme de 1795 rédigé en grande partie par Paulus est la première au monde à tenir compte des droits de l'individu – ou des minorités – alors que les déclarations des États américains des années 1780 ne proclamaient pas autre chose. De même, l'article « Ne fais pas à un autre ce que tu ne veux pas qu'il te soit fait » n'a pas attendu Paulus pour être inséré dans une déclaration ou pour être invoqué; on trouve l'article abrégé dans la déclaration de 1789 et l'article complet dans celle de juin 1793 (comme on le sait, cette idée est empruntée à la Bible. John Adams ne disait pas autre chose. Voir M. White, *The Philosophy of the American Constitution*, New York, 1978, p. 59). Incomplet est également le passage sur la liberté de la presse, qui traite une fois encore avant tout le point de vue de Van Eck, ce qui est dommage car ce délicat sujet démontre combien il était difficile aux démocrates comme aux modérés d'accepter la pluralité des opinions, et ce, malgré la Constitution qui décrétait « la liberté de la presse est sacrée ». Plusieurs lois réglementaires de 1798 ne tardèrent pas à freiner cette liberté et à sanctionner les publicistes impertinents.

Quant à l'Europe révolutionnaire, on la cherchera en vain dans le livre comme dans le journal intime d'Otto. Certes, la France de Louis XVI et de la Révolution y est présente, ce qui ne surprendra pas, étant donné les liens qui la reliaient aux patriotes de 1780 et aux Bataves de 1790, mais elle est loin de constituer à elle seule l'Europe tout entière. Certes, les philanthropes allemands ne sont pas passés sous silence, mais que je sache, ils n'étaient pas forcément révolutionnaires. C'est donc pour ce qu'il nous apprend sur l'éducation enfantine, sous toutes ses facettes, y compris l'investissement assidu des parents, et sur ce qu'ont été les enfants des Lumières, en général, que le livre est incontournable, d'autant plus qu'il est remarquablement écrit.

Annie JOURDAN

Anne CONCHON, **J.-J. Guyenot de Chateaubourg (1745-1824) ou le commerce des relations**, Paris, Publications de la Sorbonne, 2008, 206 p, ISBN 978-2-7535-0664-0, 20 €.

La reconstitution de l'ascension professionnelle et sociale de Jean-Jacques Guyenot de Chateaubourg (1745-1824), serviteur de la monarchie et entrepreneur audacieux du XVIII<sup>e</sup> siècle devenu l'un des maîtres de forges les plus riches du département de la Haute-Marne sous le Premier Empire, constitue l'objet principal de cet ouvrage qui prolonge des perspectives ouvertes lors d'un travail de thèse soutenu à l'université de Paris I en 2000. Le choix de cette étude, dans laquelle l'auteur concentre son attention sur les processus constitutifs du réseau social, du capital culturel et du mode d'accumulation financière de Guyenot de Chateaubourg, a deux origines. La première est le fait que l'intérêt de cette figure ait été préalablement montré dans les travaux de Denis Woronoff sur les milieux de la sidérurgie; la seconde est la possibilité qui est donnée d'exploiter les apports de la riche correspondance professionnelle de Guyenot (337 cartons sont déposés aux Archives nationales) aux historiens qui, à l'instar d'Anne Conchon, désirent étudier le fonctionnement des relations d'affaires sous l'Ancien Régime et les déplacements occasionnés par la Révolution. Pour répondre à cet objectif, l'auteur opte sans surprise en faveur d'un plan chronologique, le seul qui puisse montrer la dynamique d'ascension sociale de Guyenot de Chateaubourg. La première partie de l'ouvrage resitue ainsi la stra-

tégie de construction d'un réseau social qui permet à ce dernier de frayer avec les plus puissants, l'entrée au service du duc d'Orléans en 1786 étant l'apogée de ce processus. La seconde partie vise à regarder la façon dont Guyenot de Chateaubourg a exploité la marge de manœuvre donnée par le service de l'État dans lequel il entra à la fin du règne de Louis XV pour tirer profit d'une situation d'intermédiaire entre les propriétaires menacés dans leurs privilèges et la politique de la monarchie. La dernière partie s'achève par l'étude de la reconversion de Guyenot de Chateaubourg comme maître de forges durant les années révolutionnaires. Elle vise essentiellement à analyser les mécanismes d'une chute qui le conduisit à fréquenter la prison durant deux ans et les raisons de son incapacité à rétablir sa situation.

Modeste commis destiné à devenir greffier, c'est en montant vers Paris, en 1766, que Guyenot chercha à faire fortune. Entré dans l'ordre des avocats sans avoir les diplômes, il commença à constituer un réseau d'affaires en intégrant la commission des péages, un espace de relations professionnelles qui lui permit de gagner la confiance des nobles en raison de ses compétences. Elle fut renforcée par la décision du parlement de Toulouse de reconnaître la qualité nobiliaire de ses terres. Soucieux du lignage, attentif à favoriser les relations avec la noblesse, Guyenot de Chateaubourg manifeste cependant une conception bourgeoise de la respectabilité. Plus que dans l'appartenance à la franc-maçonnerie, rapidement évoquée par l'auteur, cette orientation se perçoit surtout dans le choix fait par Guyenot du Chateaubourg de gravir les échelons de la reconnaissance et de choisir de concentrer son action dans les entreprises qui jouissaient de privilèges et dont les capitaux étaient engagés dans une activité novatrice. Il se lance ainsi dans la chimie puis investit le domaine du salpêtre. Devenu comptable du baron Duperron, il s'associe avec ce dernier, ce qui lui vaut de s'impliquer dans une seconde entreprise, cette initiative lui permettant de renforcer ses liens avec cet aristocrate au point de pousser ce dernier à lui confier la gestion d'une partie de ses affaires. L'assise financière renforcée, Guyenot peut s'engager, en 1779, dans l'industrie minière auprès du comte de Stuart dont il gère les intérêts. Attentif aux innovations dans des secteurs économiques variés, c'est sa capacité à opérer les montages financiers et à trouver des débouchés qui lui permet d'obtenir les appuis financiers qu'il sait mobiliser pour mener à bien ses nouveaux projets. Guyenot de Chateaubourg n'oublie cependant pas d'utiliser les avantages potentiels que peut donner le service de la monarchie. Entré dans la commission des péages en 1772, s'étant vu adjudger le service des fiacres de Lyon en 1781, il met ainsi à profit tout au long des années 1780 les relations contractées dans l'exercice du service de l'État, son talent de juriste et sa connaissance de l'appareil financier lui permettant de se lier avec les plus grands propriétaires. Ayant utilisé les mécanismes d'ascension sociale de la société française du XVIII<sup>e</sup> siècle, il défendra les péages en février 1790 dans un mémoire. Toutefois, confronté aux transformations occasionnées par la Révolution, il semble se reconverter avec succès. Après avoir acquis une adjudication pour trois hauts fourneaux et trois forges, il installe une fabrique d'essieux de canons à La Crête en l'an II et, déployant une intense activité pétitionnaire, il devient un maître de forges pour la République en guerre, assez puissant pour utiliser ses relations au sein de l'appareil d'État et conforter un crédit qui est en outre renforcé par l'écriture d'un ouvrage théorique sur la rationalisation des finances publiques dans lequel il prône l'idée d'un péage proportionnel au poids de la marchandise transportée puis d'un mémoire sur la navigation intérieure proposant d'établir une taxe pour l'entretien des rivières. Sous le Premier Empire, le commis est devenu l'une des fortunes importantes en Haute-Marne, ses 600 000 francs de revenu le plaçant à la 22<sup>e</sup> place dans ce département. Toutefois, dans un contexte où le fonctionnement de son entreprise souffre des effets de la conscription et d'une baisse des commandes, sa situation économique est



l'objet d'une fragilisation progressive qui le place dans une situation délicate à partir du milieu du règne napoléonien. Guyenot de Chateaubourg va alors pouvoir, à l'aune d'une initiative risquée destinée à le relancer, mesurer la fragilité de solidarités fraîchement acquises. S'étant engagé dans les concessions du canal de l'Essonne pour pallier ses difficultés, il tente de mobiliser les capitaux de ses amis et de sa famille. Avec peu de succès. Incarcéré pour dettes en juillet 1810 jusqu'en 1813, il tente de réagir en trouvant de nouvelles alliances pour reprendre le chantier. En vain également. L'infamie de la déchéance surviendra avec la révocation de la concession en mars 1820, quatre ans avant la mort d'un homme dont le parcours professionnel et social, s'il suivit les voies empruntées par nombre d'ambitieux de son temps, se distingue cependant par un goût exacerbé pour l'innovation qui, *in fine*, contribua à sa perte.

Éric SAUNIER

**Pasquale de Paoli (1725 -1807). La Corse au cœur de l'Europe des Lumières,** Ajaccio, Éditions Albiana, 2007, 412 p., ISBN 978-2-84698-218-4, 40 €.

Le catalogue de l'exposition que le musée de la Corse a consacré à Pascal Paoli en 2007 à l'occasion du bicentenaire de la mort du héros insulaire est de très belle fabrication, donnant à voir une riche iconographie souvent puisée dans des collections particulières. Il rassemble également une vingtaine de contributions destinées à replacer l'île et le personnage « au cœur de l'Europe des Lumières ».

Pour en dégager le sens, il convient de se livrer à une lecture transversale quitte à laisser de côté des textes d'honnête facture mais n'apportant pas grand-chose à la connaissance du contexte méditerranéen au XVIII<sup>e</sup> siècle. Car l'objectif est de camper Paoli en un des « fondateurs de la tradition européenne du républicanisme » (K. Nabulsi, p. 63). Le ton est donné. Lorsque le mythe se veut être l'histoire, nous sommes de plain-pied dans la mystification. Prolongée par A. Trampus (p. 81-91). Si la demande de Buttafoco en direction de Rousseau est bien vue, on reste confondu par les énormes méconnaissances. Paoli et Buttafoco n'ont jamais servi ensemble dans l'armée napolitaine ! La lettre adressée par Jean-Jacques à Marengo et prise pour argent comptant est un faux ! Faire du consul Rivarola un ennemi de Paoli est une élucubration. Et que dire de la reprise de la fable consistant à opposer les conceptions politiques du Général de la Nation à celle de Buttafoco lors de la consulte de 1764 ? Elle a pour fonction de prouver que les événements de Corse « permirent d'ouvrir un des chapitres les plus importants du constitutionnalisme moderne » (p. 91). Et d'oublier que le texte de Rousseau ne sera connu qu'en... 1861 !

Dans pas moins de trois contributions il appartient à A.M. Graziani de parfaire la construction : la Corse, la première, adoptait la démocratie, « l'Amérique suivrait [...] avant que la Révolution française ne l'impose » (p. 154). Et comme le centre du monde se trouve nécessairement à Corte, seule la Révolution américaine peut être comparée à la Révolution Corse (p. 210-219).

Pourtant F. Pomponi (p. 122-133) esquisse un tableau de la société corse du temps qui aurait dû mieux inspirer les approches de « l'œuvre paoline » et, loin des gloses convenues, A. Serpentine (p. 163-68) met l'accent sur une université tout entière aux mains d'ecclésiastiques nourris de la pensée thomiste et aux antipodes des Lumières. Dans ce droit fil il aurait été judicieux de montrer que l'entreprise de justification du rejet de Gênes renvoie au droit de révolte théorisé par l'école de Salamanque. Tout naturellement, il aurait alors fallu en conclure que la politique internationale, avant et avec Paoli, a pour

principe le « pactisme » et non le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Inadmissible sacrilège !

Est-ce parce que l'histoire n'est pas la mémoire fantasmée que la période de la Révolution française pourtant si riche d'enseignements sur l'homme au centre de l'ouvrage est occultée ? Certes, J.-C. Martin (p. 223-233) nous offre un des rares bols d'air en situant Paoli à la fois dans son itinéraire personnel et dans le mouvement général, en multipliant aussi les éclairages. Et il a bien raison de le montrer en « homme du compromis, en porte à faux dans l'ensemble du champ politique » en même temps que « dépassé par les événements ».

Est-ce la raison pour laquelle les maîtres d'œuvre du catalogue ont occulté le Royaume Anglo-corse pourtant si révélateur des engagements de toute une vie ?

Que l'ouvrage, à quelques exceptions près, doive tout au mythe et peu à l'histoire, la chose est certaine. Pourtant l'histoire du mythe (dans laquelle prend place cette publication) n'aurait pas manqué d'intérêt. S. Menant (p. 74-77) montre très bien comment Voltaire s'en est fait le relais en France et F. Beretti (p. 94-105) est convaincant dans sa démonstration de l'Angleterre lieu de fabrique par excellence du légendaire. C'est dire qu'on pouvait attendre mieux de L.-M. Migliorini (p. 243-259). Abordant le thème pour le XIX<sup>e</sup> siècle, il hésite entre Napoléon, Paoli et la vision qu'on avait alors de la Corse. Il aurait pu montrer pourquoi, dans une historiographie insulaire intriquée avec le mouvement impulsé en France par la génération de Guizot, Paoli devient « l'opérateur symbolique » de la Corse française dans une lecture toute autre que celle qui a cours en Italie. Encore que Tommaso et Guerrazzi ne soient pas de la même veine que Mazzini. Et on doit regretter l'absence de la manière dont le fascisme mussolinien et l'irrédentisme insulaire se saisirent du héros Corse pour en faire le symbole de l'anti-France, au contraire de la Résistance.

L'honnête mise au point historiographique de J.M. Arrighi (p. 254-259) nous laisse sur notre faim : elle ne concerne que ces trente dernières années sans séparer histoire et mémoire. Tout comme nous laisse sur notre faim la célébration d'un bicentenaire qui méritait mieux.

Ange ROVERE

Colin JONES, Josephine McDONAGH, John MEE (dir.), **Charles Dickens, A Tale of Two Cities and the French Revolution**, Houndsmill, Palgrave, 2009, 212 p., ISBN-13 : 978-0-230-53778-1, 45 £.

Souvent considéré en France comme un roman francophobe, chauvin et inspiré par l'historiographie britannique la plus réactionnaire dans sa représentation de la violence populaire pendant la Révolution française, *A Tale of Two Cities* de Charles Dickens est une œuvre plus complexe qu'il n'y paraît. Ce recueil de contributions réunissant historiens, littéraires et spécialistes du cinéma cherche à restituer cette complexité en interrogeant l'œuvre dans son contexte (celui du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle) et en faisant l'histoire de sa réception dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et au XX<sup>e</sup> siècle. Il se compose d'une introduction signée par les trois co-éditeurs, de neuf contributions et d'une postface.

On peut regrouper ces textes en deux parties : la première avec les textes de Mark Philp, de Gareth Steadman Jones, de Keith Michael Baker et de Sally Ledger est plus historique que littéraire, la seconde avec les contributions de Kamilla Elliott, John Bowen, Josh Marsh, Judith Buchanan et Alex Newhouse, et enfin Charles Barr intéressera davan-



tage les spécialistes de la littérature anglaise du XIX<sup>e</sup> siècle et de ses représentations au théâtre et dans le cinéma que les historiens de la Révolution française proprement dits.

*A Tale of Two Cities* est publié en 1859 alors que Dickens est un auteur reconnu et célébré aussi bien en Grande-Bretagne que sur le continent, mais le succès du roman est bien plus important dans les Îles britanniques où il est devenu une véritable icône de « l'identité » britannique. Des générations entières d'écoliers l'ont lu et relu et le discours final de Carton devant la guillotine est un morceau de bravoure connu et cité bien au-delà du public des amateurs de Dickens.

La contribution de Mark Philp s'intéresse particulièrement aux sources historiques et philosophiques de Dickens et montre qu'on ne peut les résumer aux interprétations contre-révolutionnaires de la Révolution française. Celle de Gareth Steadman Jones est consacrée à la place respective de la violence populaire dans les conceptions de l'histoire de Dickens, Carlyle et Marx. Celle de Keith Michael Baker fait une «généalogie» intellectuelle d'un des personnages principaux du roman, le docteur Manette, emblématique des victimes de l'Ancien Régime et de la Bastille. À ce propos, on pourra regretter l'absence de référence au livre de 1986 de Monique Cottret, *La Bastille à prendre*, indispensable pour tout travail sur l'histoire et les mythes de la Bastille. Enfin, le texte de Sally Ledger est consacré aux représentations récurrentes des procès et de la justice anglaise et française dans le roman.

Alors que Dickens a proclamé sa dette à l'égard de l'historien conservateur Carlyle, les contributions historiques de ce volume montrent toutes que l'image de la Révolution française chez Dickens n'est pas aussi proche de la légende noire qu'il n'y paraît. Par ailleurs, comme l'écrit notamment Mark Philp, l'inquiétude de Dickens est davantage tournée vers la violence populaire susceptible d'éclater dans l'Angleterre de son temps que vers une condamnation de la violence populaire dans la Révolution française. Gareth Steadman Jones insiste également sur le fait que, même si Dickens s'est inspiré de Carlyle, leurs visions politiques sont tout à fait différentes. Dickens est un partisan de la réforme qu'il souhaite pour empêcher l'explosion sociale qu'il redoute. La description de la violence populaire provoquée par l'arrogance des puissants, la pauvreté et l'injustice est plus un appel à prendre en compte la misère des masses qu'une condamnation des réactions qu'elle provoque. Comme l'écrivent les auteurs de l'introduction, *A Tale of Two Cities* est donc moins une célébration complaisante de la prétendue supériorité politique d'une sage Angleterre opposée à une France rébellionnaire qu'un appel pressant à un réveil des classes dirigeantes anglaises face à la montée de la misère du peuple.

Marc BELISSA

William DOYLE, **Aristocracy and its Enemies in the Age of Revolution**, Oxford, New-York, Oxford University Press, 2009, 371 p., ISBN 978-0-19-955985-5, 30 £.

Ce livre explore les racines et le développement dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle de l'hostilité à l'aristocratie nobiliaire qui mène aux attaques frontales et aux circonstances de l'abolition de la noblesse sous la Révolution française. Il montre comment l'histoire de la dépossession et de la persécution des nobles, puis celle de la réhabilitation partielle de la vieille noblesse sous l'Empire et la Restauration, s'inscrit dans un processus de plus longue durée, celui du déclin de l'aristocratie sur deux siècles. L'abolition à jamais de la noblesse héréditaire était-elle possible? Était-il pensable que la loi

entraîne la suppression inattendue d'un système d'identification sociale qui perdrait depuis des siècles ? « Ce que nous voyons, écrit Paine à fin de la première partie des *droits de l'homme*, nous prouve qu'il n'y a aucune réforme improbable dans le monde politique. Nous sommes dans un siècle de révolution, dans lequel on doit s'attendre à tout ». L'année précédente, lors du débat du 19 juin 1790 qui conduit à l'abolition de la noblesse héréditaire et à la suppression des titres, le comte de Landenberg-Vagenbourg, député de la noblesse d'Alsace, déclarait en se retirant que ses commettants seraient sans doute soumis à la loi, « mais ils sauront qu'ils vivent avec le sang avec lequel ils sont nés, et que rien ne saurait les empêcher de vivre et de mourir en gentilshommes » (p. 5). Comme le montre William Doyle en retraçant les destinées de la noblesse en France, l'offensive de la Révolution contre l'aristocratie n'a pas réussi à abolir la noblesse, cependant même après la Restauration des Bourbons celle-ci n'a jamais reconquis l'hégémonie et les prérogatives dont elle jouissait sous l'Ancien Régime. L'expérience a prouvé que si la noblesse était indestructible, elle n'était pas immuable (p. 339).

La grande familiarité de l'auteur avec l'histoire intellectuelle des Lumières fait de cette synthèse un ouvrage très agréable à lire, qui renouvelle l'histoire sociale de la noblesse en intégrant les travaux les plus récents à une grande variété de sources imprimées – débats publics, pamphlets, journaux, mémoires et correspondances – pour replacer les arguments pour ou contre l'aristocratie et la noblesse héréditaire dans le contexte politique et culturel et suivre l'évolution des idées. L'état des lieux de la noblesse au XVIII<sup>e</sup> siècle montre que les membres du deuxième ordre du royaume ne présentaient à la fin de l'Ancien Régime que l'unité de façade que leur conféraient dans l'esprit des roturiers les privilèges, l'ascendant et la distinction héréditaire auxquels ils continuaient à prétendre. D'où leur vulnérabilité face à la critique des inégalités, de l'oisiveté et du luxe. Les arguments utilitaristes avancés pour rehausser ses mérites étaient plus des types idéels que l'image de ce qu'était la noblesse en tant qu'ordre. Si elle continuait à faire fond sur son passé mythique, la littérature classique et la philosophie politique ouvraient à une critique argumentée de ses prétentions à l'hégémonie sur la base de l'histoire passée, notamment après la publication des *Observations sur l'histoire de France* de Mably. Les désastres de la guerre de Sept Ans jetaient le discrédit sur ses justifications traditionnelles. Cependant la philosophie politique, l'utilitarisme ambiant et l'ouverture progressive de la distinction sociale sur d'autres bases que celle de l'hérédité, ouvraient à une réflexion plus large sur son rôle dans le royaume et sur la nécessité de réformes, sans remettre vraiment en cause l'existence de l'ordre établi. Il en alla tout autrement en 1788 dans la crise finale du régime, et l'assaut contre l'aristocratie et la noblesse fut alors bien réel.

L'histoire de la Société des Cincinnati, qui forme un des chapitres les plus importants du livre, introduit un parallèle éclairant avec la nouvelle république des États-Unis quelques années avant la Révolution française. Même si la fondation de l'ordre, dédié aux anciens officiers de la guerre d'Indépendance, montrait que les révolutionnaires américains eux-mêmes étaient sensibles aux décorations honorifiques, le succès inégal de la critique de son institution en France et aux États-Unis rend compte des perceptions contrastées de la noblesse héréditaire de part et d'autre de l'Atlantique au début des années 1780. L'exemple de la Révolution américaine pouvait illustrer le schéma idéologique classique qui opposait les chances inégales d'accès à la liberté d'un peuple nouveau, réceptif aux institutions libres, et celles de nations vieillies sous le joug de l'absolutisme, où la régénération de l'État ne pouvait s'accomplir qu'au terme d'un processus long et difficile. La leçon de la littérature et du républicanisme classiques était que l'ambition des nobles était une source de corruption et un danger pour la république, dont le vrai principe était la vertu. Les États-Unis n'avaient pas comme la France de noblesse à détruire. William





Doyle montre comment dès la fondation en 1783 de l'ordre de Cincinnatus, l'hérédité reconnue aux membres était devenue un sujet sérieusement controversé dans toute la république. L'intention de transmettre la distinction par primogéniture était difficilement compatible avec la liberté et la citoyenneté républicaine, et l'institution fut violemment attaquée dans la plupart des États. Il fallut tout l'ascendant de son président, George Washington, pour calmer les réactions politiques hostiles et persuader les Cincinnati de renoncer à l'hérédité. Ce qu'ils firent dans l'immédiat mais, comme la noblesse en France, une fois l'opposition éteinte, ils ont survécu jusqu'à nos jours en tant que caste héréditaire. C'est d'ailleurs en partie le succès de la branche française qui leur permit d'échapper à la dissolution en 1784.

Louis XVI avait autorisé ses officiers, qualifiés pour avoir servi dans l'armée américaine, à en faire partie et à porter l'aigle des Cincinnati ; trop heureux d'arborer ce nouvel insigne avec leurs autres décorations, les officiers nobles étaient nombreux à postuler et dès le début la branche française admettait des membres héréditaires. C'est dans ces circonstances que Mirabeau publie, à la demande de Benjamin Franklin, les *Considérations sur l'Ordre de Cincinnatus*, première attaque en règle contre le principe de la noblesse. La critique des titres n'était pas nouvelle, mais la publication offrait le répertoire complet des arguments radicaux contre les distinctions héréditaires. Elle reprenait, avec l'adaptation du pamphlet américain de l'adversaire le plus déterminé des Cincinnati, Aedanus Burke, des extraits d'une lettre de Franklin ridiculisant la transmission des titres ; d'autres textes, empruntés à Richard Price et à Turgot complétaient la rhétorique anti-aristocratique de Mirabeau et de son ami Chamfort qui avait fait la traduction et collaboré à l'ouvrage. Il ne visait pas seulement les Cincinnati, mais la noblesse en général : toute division entre patriciens et plébéiens était un affront au premier des droits humains, l'égalité. Le pamphlet faisant écho à la controverse sur les Cincinnati était publié pour détruire l'aristocratie dans l'opinion, mais il ne réussit pas à lancer un débat général comme l'original l'avait fait en Amérique. En 1784 le moment n'était pas encore venu pour monter à l'assaut du pouvoir aristocratique ; le legs des siècles semblait enraciné trop profondément pour être détruit. Cela augmenta d'autant, quatre ans plus tard, l'intensité du choc de l'abolition en quelques mois de la plupart des droits seigneuriaux, des monopoles et des privilèges de la noblesse.

William Doyle analyse la logique politique et les relations de cause à effet qui, du refus des distinctions héréditaires aux lois contre les émigrés, mènent sous la Révolution à la guerre avec les monarchies d'Europe, à la suspicion généralisée et à la législation contre les ci-devants : de la perte de leur identité et de celle de leurs biens aux persécutions. La renonciation aux privilèges et aux titres avait été lancée par des représentants de la noblesse à l'Assemblée nationale ; la discrimination et la sévérité des lois contre les nobles ont été largement provoquées par le comportement agressif et hostile de ceux qui s'auto-proclamaient comme leurs porte-parole, les émigrés qui avaient pris les armes contre la république. Mais beaucoup tentèrent aussi de se faire oublier et laissèrent passer l'orage. L'assouplissement de la législation et la politique conciliatrice de Bonaparte a fait que la noblesse a survécu à la volonté d'abolition, mais le traumatisme a laissé des cicatrices. Le régime impérial s'est appuyé sur une nouvelle aristocratie de la fortune et du service, sans toutefois recréer une noblesse dont la caractéristique serait l'hérédité. Napoléon était conscient de n'avoir pu s'attacher l'ancienne noblesse : « le bon de l'aristocratie, lit-on dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, sa magie, est dans son ancienneté, dans le temps ; et c'étaient les seules choses que je ne pusse pas créer ». La Restauration elle-même fut contrainte à des compromis, mais les Bourbons réussirent mieux que Napoléon dans la fusion des hiérarchies anciennes et nouvelles. En dépit de la reconstitution par-

tielle des patrimoines et de l'indemnisation des familles sous la Restauration, la noblesse n'a plus jamais joui de la position dominante qu'elle avait avant la Révolution dans la vie politique et sociale. Les leviers du pouvoir ont pu leur être enlevés, leurs privilèges supprimés de même que la reconnaissance de leurs titres, mais les nobles se sont accrochés à leur identité familiale. La tentative de supprimer la noblesse a presque tout changé sauf sa transmission héréditaire. En s'en prenant violemment à l'aristocratie, la Révolution a détruit les règles de base et les comportements qui avaient gouverné l'ordre au temps de la monarchie absolue. Ce livre important fait plus que retracer l'histoire de la noblesse et de son inexorable déclin face aux progrès de l'égalité, de la démocratie et de la méritocratie ; il nous plonge au cœur de l'expérience révolutionnaire, de ses objectifs et de ses attentes.

Raymonde MONNIER

Vivian R. GRUDER, **The Notables and the Nation : the Political Schooling of the French, 1787-1788**, Cambridge, Harvard University Press, 2007, X-495 pages, ISBN 9780674025349, 59.95 \$.

Nous connaissons Vivian R. Gruder grâce à son étude sur les intendants, parue en 1968 : *The Royal Provincial Intendants : a Governing Elite in 18th Century France* (Cornell University Press). Cette spécialiste des institutions d'Ancien Régime, aujourd'hui professeur émérite à la City University de New York, s'est penchée depuis lors sur la formation de l'opinion publique dans la France pré-révolutionnaire. Elle nous retrace dans son nouvel ouvrage, qui est le fruit de longs mois passés à dépouiller pamphlets, journaux, manuscrits et estampes, les grands débats politiques qui ont marqué les deux assemblées de notables, en février-mai 1787 et novembre-décembre 1788, ainsi que les réactions des parlementaires et surtout l'effet qu'ont suscité ces débats au sein d'une société française enfin tirée de sa torpeur séculaire. Tout l'intérêt du livre de Vivian Gruder réside effectivement dans l'évocation de l'éveil progressif des Français aux enjeux politiques qui seront la pâture de la Révolution de 1789 : prise de conscience qui se répercute à tous les niveaux, celui bien sûr de l'élite cultivée, noble et bourgeoise, friande de lectures, mais aussi celui des milieux populaires, urbains et campagnards, composés bien souvent d'illettrés. Vivian Gruder se plaît à descendre jusqu'aux *grass roots*, c'est-à-dire « au ras des pâquerettes » selon le jargon de nos jours, et c'est ici que son étude révèle toute son originalité.

La première partie de l'ouvrage est consacrée aux débats des notables sur les questions financières, et plus particulièrement sur l'introduction du nouvel impôt sur la propriété foncière, qui entraîna une levée de boucliers et une vive contestation de la fiscalité de la monarchie, ainsi que des demandes de plus en plus pressantes de participation aux activités gouvernementales, aboutissant à un véritable « contre-programme » largement applaudi par l'opinion publique éclairée. Ces réclamations participatives déclenchèrent en 1787 les discussions sur la représentation au sein des assemblées provinciales, puis en 1788 sur la représentation au sein des États généraux impatientement revendiqués. Discussions qui mirent fin à tout espoir de consensus et provoqua une rupture entre l'aristocratie et le Tiers, révélatrice de l'agonie d'une société d'ordres condamnée à disparaître. La seconde partie est consacrée aux moyens de communication et à la dissémination des nouvelles politiques par les média, « messages codés » transmis par la presse parisienne et provinciale, les gazettes étrangères de langue française, les nouvelles manuscrites dites « à la main » (l'équivalent des blogs d'aujourd'hui), les écrits pamphlétaires qui entrete-



naient la fronde et la polémique, les « sites » conviviaux telle que les librairies où affluaient les lecteurs, et les fêtes populaires où chansons, poèmes et images propageaient ragots et rumeurs relatifs à l'actualité politique et accessibles à tous. Tels furent alors les supports « multimédia » qui encouragèrent une forte participation civique à la vie collective. Vivian Gruder a choisi à bon escient comme sous-titre de son livre *the political schooling of the French*, c'est-à-dire l'apprentissage de la politique par les citoyens de demain, lesquels accomplirent en deux ans un cursus concentré qui leur permit d'entrer en révolution.

C'est dire que les hauts personnages de l'époque dénigrés par les critiques et raillés dans les caricatures, ainsi que les grands thèmes récurrents qui remplirent les colonnes des journaux, étaient mis à la portée de tous et donc connus du grand public : ainsi les noms des ministres honnis tels que Calonne, Loménie de Brienne et Lamoignon, ou bénis tel que le brave Necker sur lequel on pouvait compter pour tirer le royaume d'affaire, devenaient monnaie courante, à la même enseigne que la personne du roi lui-même, encore inattaquable, mais de justesse, parce que père de son peuple. Celui-ci à travers ses ministres s'érigait cependant en despote arbitraire, tandis que les parlements devenaient champions des droits du peuple. Partout en France on s'indignait de l'abus du pouvoir ministériel, de l'usage inconsidéré des lettres de cachet, de l'exil du parlement de Paris à Troyes en août 1787 ou du scandale des édits de mai 1788 prescrivant la fermeture des tribunaux et le nouveau renvoi des magistrats. Jamais les parlements n'avaient joui d'un tel prestige aux yeux du grand public, prestige qui atteignit son apogée quand la couronne capitula en septembre 1788 avec le retrait forcé des réformes judiciaires et le rétablissement des tribunaux, suivis de l'annonce de la convocation des États généraux en 1789. Les propositions radicales disséminées alors connurent une telle publicité que chacun était désormais à même de porter un jugement sur la nécessité de doubler le nombre de représentants du tiers état, ou de voter par tête et non par ordre quand sonnerait l'heure des délibérations.

Toujours est-il qu'au niveau des « pâquerettes », par-delà la diffusion de pamphlets à vocation sciemment populaire, Vivian Gruder se demande s'il est déjà possible d'entendre la voix des paysans. Faibles décibels en effet qui émanent des campagnes à cette période embryonnaire, les fureurs paysannes des temps passés s'étant calmées : pourtant, nous savons que la voix des paysans sera bientôt clairement perceptible à travers les cahiers de doléances, avant de s'amplifier en des vociférations d'émeute pendant la Grande Peur de juillet-août 1789, véritable explosion de l'exaspération des masses rurales face au chômage et à la vie chère. Vivian Gruder croit la déceler dans deux pamphlets rédigés au cours de l'été 1788, qui offrent une micro-histoire des mentalités de deux communautés paysannes, l'une en Dauphiné, l'autre en Auvergne : la première à Crévoux, petite localité des monts du Dauphiné à l'est du bourg d'Embrun, et la seconde à Chanonat au sud de Clermont, village en bordure de la Limagne arrosée par l'Allier. Comment les paysans pauvres de ces régions reculées de la France rurale pouvaient-ils s'intéresser à la politique, se demande Gruder. La géographie ne les isolait-elle pas des nouvelles ? L'analphabétisme, exacerbé par l'usage du patois et l'ignorance du français, ne constituait-il pas une barrière insurmontable ? Non, puisque les paysans se rendaient régulièrement au marché d'Embrun ou à celui de Clermont, et nous savons que les villageois présents au marché de Grenoble le 7 juin 1788 ont participé aux émeutes de cette Journée des Tuiles afin d'empêcher le départ des parlementaires. Ces paysans ne vivaient donc pas dans un monde clos coupé de l'extérieur. Les colporteurs leur acheminaient nouvelles et rumeurs. Curés de campagne, notaires et tabellions leur servaient d'intermédiaires. Or, les deux textes de référence ont été rédigés le premier par un notaire, le second par un curé : *Délibération de la communauté de Crévoux en Embrunois*, de juin 1788, dans lequel l'homme de loi emploie un

langage sophistiqué pour exprimer fidèlement les « idées simples » de la communauté villageoise, qui élira deux députés aux États provinciaux du Dauphiné trois mois plus tard ; et *Requête d'une société rustique à toutes les assemblées générales, provinciales du royaume*, rédigé dans l'anonymat par Raymond, curé de Chanonat, natif de Limagne, qui assume le rôle de porte-parole d'une paysannerie opprimée qu'il connaît intimement et à la disposition de laquelle il met son idéologie, mélange de moralité religieuse et de populisme agraire. Dans ces deux textes probants, nous retrouvons les thèmes clés de la rhétorique contestataire : défense des parlements, celui du Dauphiné étant baptisé « père du peuple », exigence d'une taille équitable et appel au souverain, comptable envers son peuple, de lui faire connaître l'emploi qu'il fait des impôts, demande de convocation immédiate des États généraux pour rétablir la bonne gestion des affaires du royaume. Puis, dans le texte du curé auvergnat, on trouve l'énoncé révélateur d'une société française composée de « quatre » classes : le clergé, la noblesse, et un tiers à deux composantes : « l'État civil et l'État rustique ». Ce dernier rassemble les laboureurs propriétaires, les métayers et les journaliers qui travaillent pour vivre et qui paient l'impôt, ainsi que « les rentes, corvées, taille seigneuriale, lods & ventes ». Telle est la « société rustique » qui se distingue de « l'État civil » composé d'hommes de loi, de feudistes, d'agents et de courtiers, chargés de percevoir les redevances au nom des seigneurs, nobles ou bourgeois, qui accaparent les surfaces cultivables et les biens communaux aux dépens des villageois.

Ces deux pamphlets, reflets de deux communautés rurales, ne peuvent être considérés comme représentatifs de l'ensemble de la paysannerie française, mais ils font preuve d'un radicalisme social soucieux de mettre en corrélation les problèmes de la vie villageoise et les enjeux politiques qui se précisent à l'échelle nationale. Et parallèlement, d'un souci de la part des classes privilégiées de séduire les campagnes dans la compétition qui s'annonce pour l'obtention du vote paysan. Les procédures électorales du 24 janvier 1789 donneront en effet à de nombreux habitants des campagnes, âgés de 25 ans et inscrits sur les rôles d'impôt, la possibilité d'exprimer leur suffrage : pour ou contre une alliance avec la couronne, avec la noblesse, avec les patriotes du tiers état.

Dans son approche du discours politique, Vivian Gruder se distance de la « sphère publique » proposée par Jürgen Habermas ainsi que de la thèse de Keith M. Baker relative à « l'invention » de la Révolution, dans la mesure où elle fait de l'opinion publique un organisme socio-politique vivant en convergence avec la marche des événements. Mouvement qui épouse étroitement le processus même de transition de l'Ancien Régime à la Révolution, pour lequel la notion de « pré-révolution » proposée par Jean Egret lui paraît insuffisante, ayant pour effet de diminuer, sinon de minimiser, la portée des années 1787 et 1788. Vivian Gruder a sans doute raison de croire que la Révolution n'a pas commencé avec la prise de la Bastille en juillet 1789, ni lors de l'ouverture des États généraux en mai, ni même en mars-avril quand furent rédigés les cahiers de doléances et qu'on décida du choix des représentants. À ses yeux, la Révolution était déjà en mouvement au cours des deux années précédentes, lorsqu'une grande partie de la nation française, non restreinte à une élite de nobles et de magistrats, prit conscience de la nécessité de mettre fin à une monarchie absolue proche de la faillite et de la remplacer par une monarchie limitée, en exigeant le droit de regard sur les impositions et le droit de participer au gouvernement tant au niveau national que provincial. Avec, en filigrane, la prise de conscience d'un État de droit en gestation et des prérogatives que cela impliquait pour tous les sujets du royaume. On est tenté de répondre à Vivian Gruder que l'éveil politique des Français n'est pas en soi une révolution. Mais il fit surgir des réseaux de connivences et de rivalités entre les couches sociales qui préfigurent les grands bouleversements des années postérieures. Relations verticales entre noblesse et roture, entre l'élite des notables au sein du tiers et les



masses populaires ; et relations horizontales nouées grâce aux messages politiques disséminés à travers tout le royaume. Relations complexes qui devaient susciter d'innombrables conflits et engendrer de multiples clivages. La politique selon Vivian Gruder ne se borne pas à la rhétorique ni à l'idéologie doctrinaire, elle est l'étoffe même de la société : le débat au sujet de la représentation et du mode de votation aux États généraux préfigure l'émergence à la fois de la démocratie et de son opposé, la contre-révolution. C'est dire toute la pertinence de la question posée par le « cuisinier » Calonne dans la célèbre caricature de l'Assemblée des notables du 22 février 1787 (reproduite page 224-225) : « Mes chers administrés, je vous ai rassemblés pour savoir à quelle sauce vous voulez être mangés », et de la réponse unanime de la basse-cour : « Mais nous ne voulons pas être mangés du tout ! »

Jean-Pierre GROSS

Michael SONENSCHER, **Sans-Culottes. An Eighteenth-Century Emblem in the French Revolution**, Princeton and Oxford, Princeton University Press, 2008, 493 p. ISBN 978-0-691-12498-8, 45 \$.

Ce livre déborde largement l'histoire de l'emblème républicain annoncé en titre, pour croiser de manière complexe histoire littéraire, philosophie morale et histoire sociale, et aborder l'histoire de la Révolution à partir de l'histoire intellectuelle et des idéologies des secondes Lumières. Le but exprimé est de réorienter le débat sur la Révolution française non plus sur les schémas conceptuels du XIX<sup>e</sup> siècle qui ont montré leurs limites, mais à partir de l'économie politique des années 1770-1780. L'analyse très dense qui part d'une plaisanterie de salon pour se clore sur le thème « démocratie et terreur », en passant par Rousseau, l'égalité, la propriété, le commerce et l'économie morale, n'échappe pas à une caractérisation implicite du temps et de la logique de la Terreur. Plus inattendue est la manière dont Michael Sonenscher lie les thèmes politiques, économiques et moraux dans le discours des écrivains et des acteurs sociaux, car ce livre s'intéresse plus aux textes et aux discours qui traitent de ces sujets qu'aux événements et à la politique révolutionnaires. L'économie générale du livre suggère *a priori* l'échec de l'idéologie révolutionnaire, mais aussi la volonté d'aller plus loin dans l'interprétation par le biais de l'histoire de la métaphore. Celle du « sans-culotte » sous la Révolution laisse de côté les aspects les mieux connus, pour décrire en détail les origines et les usages littéraires, moraux et politiques du syntagme sans culotte, afin de cerner les nuances du sens métaphorique de l'expression au XVIII<sup>e</sup> siècle en relation avec la philosophie des Cyniques grecs de l'Antiquité. Qu'est-ce qu'être sans culotte avant l'introduction du néologisme qui donnera au mot sans-culotte son sens historique ? L'enquête part d'un témoin connu, Louis Sébastien Mercier qui brouille à dessein les pistes en 1799 dans *Le Nouveau Paris* en renvoyant le vocable à l'usage satirique du monde des Lettres et des salons, pour jeter le voile sur les premiers emplois de l'emblème républicain par ses amis girondins dans la campagne d'opinion lancée dans *Le Courrier des 83 départements* dans l'hiver 1791-1792. Il est vrai que l'utilisation par Gorsas, sur le mode mi-satirique mi-critique, du néologisme comme marqueur politique contre les Feuillants (chap. 5) s'est retournée contre ses auteurs quand les sans-culottes sont devenus à Paris une véritable force politique.

L'ouvrage prolonge la réflexion engagée par Sonenscher dans son livre précédent *Before the Deluge* publié chez le même éditeur en 2007, sur le crédit public, l'inégalité et les origines intellectuelles de la Révolution française. À travers l'enchaînement des cha-

pitres qui croisent économie politique et philosophie morale, on comprend que le livre traite principalement de l'héritage ambigu de la pensée de Rousseau des secondes Lumières à la Révolution française, ou plutôt de l'interprétation de la partie de son œuvre qui répond le plus directement aux questions et aux spéculations de son temps sur les origines de la vie sociale et les progrès de la civilisation, pour informer les projets de réforme politique, économique et morale de la monarchie. D'où la complexité des développements sur les divergences et les correspondances entre les auteurs étudiés et les théories diverses sur l'histoire de la société et les moyens d'organiser la république en liant l'économie moderne à la politique des anciens autour des différentes figures de la sociabilité, de la propriété ou du crédit public, et de penser le progrès social et la stabilité de l'État à partir de la philosophie morale ou de la notion équivoque de civilisation. Car dans ce concours d'opinions divergentes, les arguments échangés par les adversaires pour justifier leur option politique se réfèrent à des auteurs ou à des thèmes parallèles de la tradition historique et culturelle qui peuvent être interprétés comme les deux faces d'une même figure.

La stratégie de recouplement de nombreux points de vue sur les différents sujets abordés, pour rendre sensible la relation des idées économiques et sociales, du problème du crédit public et des projets politiques, combine les commentaires et la pensée des écrivains des Lumières les plus connus avec les arguments d'auteurs secondaires ou de pamphlets qui s'insèrent dans les controverses révolutionnaires. L'effet d'une telle stratégie est étourdissant, aux deux sens du terme. Elle offre à la fois des points de vue inattendus et très éclairants sur les connections avec la pensée antique, sur les philosophies de l'histoire, la critique morale et la pensée religieuse, dont il est difficile de rendre compte ici en détail. Les ambiguïtés de la rhétorique et du style cyniques sont traitées avec beaucoup de perspicacité, à travers les œuvres des moralistes et des auteurs comme Mercier ou Gorsas, sans oublier Rousseau, « ce subtil Diogène ». C'est le cas aussi des analyses qui distinguent les registres cyniques, les nuances de la tension entre nature et culture, entre l'être et le paraître, les idées sur les arts primitifs, la créativité et l'enthousiasme. L'auteur dépasse les thèmes du luxe et de l'empire de la mode par l'examen de l'échelle des valeurs de civilité et de politesse en relation avec l'idéal cicéronien qui marie sentiment moral et souci des convenances. Le chapitre 3, centré sur la pensée de Rousseau et ses écrits sur la musique et les arts est tout en finesse. En revanche, les connections ne sont pas toujours évidentes entre les chapitres et entre les thèmes à l'intérieur même des chapitres, faute de remettre toujours les idées en contexte et de développer certaines hypothèses, si bien que le lecteur ne perçoit pas toujours la logique qui commande l'introduction de tel auteur ou de tel thème. Le challenge le plus réussi est de montrer les résonances profondes de la philosophie des Anciens, et l'importance des discussions engagées dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle entre penseurs anglais et français sur la civilisation, le déclin et la chute des empires, le système de Rousseau, notamment dans le domaine de la pensée morale. Les multiples transferts culturels contribuent à forger l'idée positive d'une république commerçante et des possibilités de réforme des États d'Europe, et d'élaborer des conceptions plus égalitaires de l'intégration des citoyens sur les critères du mérite, de la vertu et de l'utilité. C'est à travers ce prisme que la pensée républicaine s'est transmise dans le discours et la politique révolutionnaire. Reste que s'agissant du modèle anglais ou de la constitution d'un État libre, la pensée de Harrington comme celle de Montesquieu se prête à de multiples lectures, et que les emprunts à la prudence moderne peuvent soutenir des arguments dont les perspectives pratiques contredisent la portée démocratique. Enfin il s'est trouvé des républicains pour penser que le marché et le crédit ne sont pas des mécanismes inoffensifs qui agissent au mieux si on les laisse faire.



Abordant la Révolution au chapitre 5, Sonenscher montre comment la plaisanterie sur les habitués du salon de Madame Geoffrin finit en satire cynique des nouveaux clients politiques de la monarchie. Ne se serait-il rien passé en 1789 ? Après l'échec des tentatives de réformes de la monarchie et la réunion des États généraux, les temps sont mûrs pour un basculement décisif qui envisage l'avenir à partir d'un ordre politique radicalement nouveau sur la base de l'égalité civile, pour fonder la distinction sur le mérite et le service public. Ce qui fait que le traitement rapide au chapitre 6 de la doctrine politique de Robespierre et de ses amis – l'économie populaire – manque son but. Il aurait été intéressant de prolonger l'étude des usages et des connotations morales de la métaphore du sans-culotte au-delà de l'été 1792. En 1776, dans le *Bureau d'esprit*, Rutledge se moquait des étrennes distribuées par Madame Geoffrin aux habitués de son salon, mais il mettait aussi les rieurs de son côté en y faisant couronner un buste de Voltaire et brûler en autodafé une traduction de Shakespeare. Le ridicule visait la censure qui régnait de son salon à l'Académie avec l'approbation de d'Alembert, pour engager le public à juger les ouvrages par lui-même plutôt que de s'en remettre à l'autorité usurpée de ces législateurs littéraires. Théorie morale et politique républicaine demeurent liées sous la Révolution, mais une page est définitivement tournée, celle des modes d'intégration des élites sur la distinction héréditaire et la relation clientélaire. C'est le sens des propos de Grégoire dans le rapport à la Convention au nom du Comité d'instruction publique qui provoque la suppression des Académies le 8 août 1793 : « Presque toujours le véritable génie est sans-culotte ». De la pratique des éloges et des culottes académiques à la politique républicaine de 1793, le code de la reconnaissance du mérite a radicalement changé.

En croisant de manière complexe une aussi grande variété de thèmes, Michael Sonenscher nous en apprend plus sur l'histoire intellectuelle des secondes Lumières que sur l'histoire politique de la Révolution, où faute d'être remis dans le contexte événementiel, social et politique, les textes analysés apparaissent parfois comme les éléments isolés d'un puzzle dont il appartient au lecteur de reconstituer les pièces. On appréciera la richesse des analyses sur Rousseau et sur les doctrines de ses admirateurs et de ses critiques qui cherchent une alternative politique au contrat social en esquissant les contours d'une « science sociale » qui concilie le progrès économique à l'héritage du républicanisme. Le livre reconstruit les discussions sur des sujets qui sont au centre des théories sur la civilisation, analyse la réinscription des sources et de la pensée antique dans la réflexion sur la société, le legs humaniste et néo-romain. Il semble que ces thèmes auraient pu être mieux mis en valeur dans le plan général du livre. Au terme de cette plongée en apnée dans l'univers conceptuel du XVIII<sup>e</sup> siècle, le mystère demeure, de la fabrique des émotions aux passions révolutionnaires. Comme s'il manquait la conscience du vécu et de la réalité de la révolution annoncée, l'expérience de la patrie et l'épreuve des institutions.

Raymonde MONNIER

Donald M. G. SUTHERLAND, **Murder in Aubagne, Lynching, Law and Justice during the French Revolution**, Cambridge (Mass.), Cambridge University Press, 2009, 316 p., ISBN 978-0-521-88304-7, 95 \$.

Connu notamment pour ses livres sur les Chouans et sur le lien entre Révolution et contre-révolution, domaines dans lesquels il a figuré parmi les précurseurs du renouveau historiographique, l'auteur s'attache ici à une étude de cas autour d'Aubagne, en

Provence, étendue à Marseille et à sa région. Le livre part de « la grande affaire » d'Aubagne, des meurtres commis en 1795 à l'encontre de jacobins, dans cette ville de 7 à 8 000 habitants non loin de Marseille. C'est l'occasion saisie pour comprendre le jacobinisme rural, les attentes des populations, la violence liée à la rupture des communautés et les vengeances. Le 21 juin 1795, la découverte de trois corps de militants jacobins suscite une enquête qui va englober d'autres actes commis pendant les trois années suivantes sur 45 personnes. En 1801 un procès implique 67 accusés, pour crimes ou vol, et une centaine de témoins. C'est toute l'histoire d'Aubagne et de sa région qui est alors évoquée, depuis 1792. Les tueries de prisonniers perpétrées en 1795 relèvent manifestement des mêmes mécanismes, liés à des structures sociales et mentales, à des attentes de justice expéditive et à la faiblesse de l'État.

Le livre entame une lecture sociale, puis, rapidement, politique des événements sanglants ayant marqué la région depuis le 14 février 1792, date d'une fête des olives pendant laquelle les camps des partisans et des opposants de la Révolution se distinguent et s'affrontent. Les divisions de la population se font entre groupes de pénitents, organisés autour de fortes personnalités, porteuses de projets politiques précis, notamment autour de principes de taxes et d'impôts. Les querelles s'enracinent ainsi dans une longue histoire familiale et clanique, avivées par 1789, lorsque le pouvoir municipal est à prendre. Les habitants s'investissent dans ces querelles en manifestant, le cas échéant par des farandoles, qui sont les premiers pas vers une effervescence émeutière. La cristallisation politique intervient en mars 1791 avec la formation d'un club des Amis de la constitution, qui exprime les revendications des classes populaires. La victoire électorale lui permet de diriger la vie municipale, ce qui bouleverse en profondeur les relations sociales, puisque la foule s'autorise de ce succès pour imposer sa loi. Cette mutation est renforcée par les luttes dans les villes voisines, notamment à Marseille, ponctuées de coups de force et de massacres. Le printemps et l'été 1792 sont particulièrement importants, les révolutionnaires marseillais imposant littéralement leur ligne politique, au besoin par des pendaisons, lorsqu'ils jugent les autorités en place timorées. Les élites se retrouvent rapidement débordées devant la pression exercée, notamment lorsque les Sardes et les Anglais risquent d'envahir la Provence. Mais à partir de 1792, les choses changent parce que les camps se divisent à nouveau, entre girondins, fédérés, jacobins et sectionnaires, et parce que le poids des Marseillais devient prédominant.

Le récit devient haletant, et compliqué, pour suivre les règlements de compte entre factions, qui, à partir du printemps 1793, instrumentalisent les divisions nationales et ruinent la cohésion des jacobins. Le rétablissement de l'autorité par les représentants en mission se traduit par la répression des révolutionnaires qualifiés de fédéralistes et qui ont mis en place des institutions répressives autonomes, avant de se retourner contre les jacobins et les sans-culottes affiliés à la Montagne mais tout aussi soucieux d'une autonomie elle aussi insupportable. La violence de la répression ruine ainsi toute unité parmi les révolutionnaires, et ouvre la voie aux règlements de compte, en 1795, lorsque le pouvoir peut passer dans les mains des opposants de 1792. La chute de Robespierre a déstabilisé tous les groupes et divisé encore plus les jacobins et leurs soutiens populaires, qui vont alors s'opposer aux représentants en mission. L'insurrection jacobine de Toulon et la bataille rangée, qui a lieu à ce moment-là, ont aggravé les choses et expliqué la Terreur blanche. Les meurtres d'Aubagne entrent ainsi dans cette succession d'affrontements et de retournements, qui s'achève sur une dichotomie politique, réductrice de toutes les subtilités précédentes mais illustratrices de l'état de l'opinion, balançant entre attentes locales, acquisition d'un langage et d'une culture politique nationale, revendications régionales et vengeances inter-communautaires.





Le récit donné par Donald M. G. Sutherland s'appuie sur une documentation primaire considérable, mais soulève des questions. Il ne s'agit pas en effet d'une micro-histoire, au sens précis du terme, dans la mesure où les structures sociales d'Aubagne ne sont finalement pas étudiées et où les relations entre groupes, clans et familles ne sont pas établies, ni corrélées avec les actes de violence. Les annexes statistiques n'ont d'ailleurs pas été commentées. Et on ne comprend pas pourquoi le procès de 1801 n'a pas été décorqué de façon exhaustive. Les luttes factionnelles sont ainsi décrites, pas analysées par un récit qui conclut en estimant que la Terreur (mais la nature de la chose n'est pas expliquée) les a facilitées et leur a donné une possibilité d'exercice. La politisation nationale a provoqué la cristallisation des opinions, a créé des cadres de pensée (souveraineté du peuple, nécessité de justice expéditive, patrie en danger), et mis en place des chaînes de commandement opposées les unes aux autres. Tant que les décisions peuvent se prendre localement, les luttes factionnelles se traduisent en divisions manichéennes ; quand l'État et ses commissaires interviennent, l'éclatement est général et l'opinion finit par être déboussolée. L'histoire des fédérations successives est éclairante, permettant de comprendre comment ceux qui s'unissent pour la Révolution finissent par être considérés comme des opposants, girondins ou sans-culottes, en 1793 !

Reste que le récit est souvent compliqué, voire confus, passant d'une ville à une autre, sans que l'on comprenne toujours les liens entre les événements cités. Il est parfois contestable, quand il est affirmé que la Constitution de 1793 est suspendue dès septembre 1793, au moment où les habitants d'Aubagne l'approuveraient, alors que la suspension date du 10 octobre, ou quand on ne peut pas suivre la trajectoire d'Isoard, pourtant bien connu, mais qui est en quelque sorte noyé dans la poussière de conflits. On peut regretter de petites coquilles dans les citations de mots en français (pourquoi *ollivier*, « *fort Jean* » ?). Surtout, le lecteur aurait souhaité que les auteurs cités un peu pêle-mêle dans la conclusion soient discutés auparavant : sur la région même, C. Belmonte, S. Clay, J. Guilhaumou ou M. Crook ; avec des cas proches, M. Lapied, R. Moulinas, V. Sottocasa. Si la région semble marquée par des luttes factionnelles, il n'est pas possible de postuler cependant que c'est un climat spécifique, des habitudes particulières, sans vérifications. Les massacres de Nîmes, d'Avignon, les camps de Jalès et toute la violence du sud du Massif Central sont là pour rappeler que les luttes protestants/catholiques, urbains/ruraux, ouvriers/paysans, s'articulent aux sensibilités religieuses et aux sociabilités de quartier. Les analyses de M. Agulhon, sur les revirements du XIX<sup>e</sup> siècle, auraient pu être invoquées pour comparer et comprendre. Et il n'est pas possible de renvoyer les événements de l'Ouest dans une autre dimension, au prétexte que les forces révolutionnaires ont changé la donne, quand on sait qu'il y eut des règlements de compte et des affrontements factionnels à La Rochelle (C. Valin a donné une étude de cas proche d'Aubagne) ou à Machecoul, mais aussi dans de nombreuses zones de chouanneries, où rivalités locales et mots d'ordre nationaux ont fait plus ou moins bon ménage. Les mécanismes étudiés dans le Pays de Caux ou dans l'Aisne ne semblent pas différents en soi, au-delà des conséquences, de ceux que l'auteur retrouve dans le Sud. La volonté d'une autonomie régionale aurait-elle seule, au nom d'une souveraineté du peuple particulièrement forte depuis 1789, radicalisé les positions ? Si l'auteur apporte indiscutablement une relecture de l'épisode « fédéraliste » marseillais, décidément à revoir, les conclusions sont laissées à l'appréciation du lecteur. L'absence de qualifications précises des positions des acteurs a certes des avantages, mais laisse l'impression d'un jeu de personnalités sans réelles orientations politiques. Violence, vengeance et politique demeurent toujours délicates à articuler ensemble.

Brett BOWDEN et Michael T. DAVIS (dir.), **Terror. From Tyrannicide to Terrorism**, Brisbane, University of Queensland Press, 2008, 382 p., ISBN 9 780702 235993, 45 \$.

Du régicide anglais au XVII<sup>e</sup> siècle aux « terrorismes » actuels, en passant par la « terreur rouge » dans la Russie bolchevique, le fascisme et le nazisme, les attentats de l'IRA, etc., cet ouvrage collectif entend proposer une réflexion sur les notions de « terreur » et « terrorisme », avec un risque plus qu'évident d'amalgamer des faits et des principes pourtant très différents. On ne s'étendra point ici sur la validité de pareil projet, dans la mesure où les lecteurs des *AHRF* ont eu de nombreuses occasions de découvrir, dans notre revue ou ailleurs, des ouvrages et autres écrits qui combattaient justement ce type d'amalgame. En dépit de ces remarques préalables, il convient de signaler les deux contributions qui évoquent la Révolution française, l'une de Hugh Gough, l'autre de Michael T. Davis.

Avec la première, « The Terror in the French Revolution », Hugh Gough offre une synthèse pratique pour tout lecteur de langue anglaise qui ignorerait les travaux récents sur cette question. Ce qui va suivre pourra certes paraître assez banal, néanmoins cette contribution semble assez bien témoigner des suites données à l'étranger à certains travaux français. En effet, Hugh Gough rappelle les débats sur l'interprétation des violences de la Terreur et sur les bornes chronologiques possibles de ce moment clef de la Révolution, tout en mettant en valeur les recherches qui ont renouvelé certaines questions (ainsi sur les représentants du peuple en mission, avec les livres de Jean-Pierre Gross, Michel Biard et Florent Robin). Il souligne aussi que « la Terreur n'a jamais été planifiée à l'avance et n'était que l'un des nombreux scénarios qui auraient pu survenir après 1789 ». Enfin, il insiste sur le fait qu'elle a contribué fortement à sauver la République de la défaite, mais au prix de profondes divisions politiques et de haines durables qui, à ses yeux, allaient jeter une ombre sur les révolutions encore à venir.

Dans le second texte, « The British Jacobins and the Unofficial Terror of Loyalism in the 1790s », Michael T. Davis joue d'abord le « jeu » de ce livre collectif en ouvrant son propos avec le 11 septembre 2001, en insistant sur les conséquences pour les musulmans et les arabes du monde entier désormais objets de suspicion, voire de haine. Or, l'« islamophobie » qu'il décèle aujourd'hui en Grande-Bretagne a, selon lui, un antécédent dans les années 1790 : « The actors have changed, but the stage and performances are much the same ». Qu'on le suive ou non dans ce rapprochement osé, force est de constater l'intérêt de son texte pour décrire cette terreur loyaliste qui n'a pas dit son nom dans la Grande-Bretagne des années 1790, lorsqu'une « guerre » était menée contre les « Domestic Jacobins ». Manifestations où l'on brûle en effigie les radicaux, violences pour disperser des réunions politiques pourtant pacifiques, agressions physiques contre des hommes baptisés « Jacobin » ou « Tom Paine », le « Pitt's Reign of Terror » est indubitablement fondé sur une campagne d'intimidation et de discrimination, une diabolisation de l'adversaire, un affrontement entre le bien et le mal... autant d'ingrédients qui, *de facto*, peuvent se retrouver aux États-Unis et en Grande-Bretagne aux lendemains du 11 septembre 2001. Encore faudrait-il ajouter à la démonstration d'autres pays et d'autres périodes, et hélas la liste en serait très longue.

Michel BIARD



Guillaume MAZEAU, **Le bain de l'histoire. Charlotte Corday et l'attentat contre Marat 1793-2009**, Seyssel, Champ Vallon, 2009, 432 p., ISBN 9 782876 735019, 29 €.

« Marat, un des hommes majeurs de son époque, est aujourd'hui bien moins connu du grand public que son obscur assassin ». Pire (mieux, diront d'aucuns), l'une est présentée comme une victime, là où l'Ami du Peuple devient un criminel. Partant de ce constat, Guillaume Mazeau nous propose de remonter aux sources de l'événement, d'en interroger les effets et bien sûr de saisir le discours élaboré à ce sujet de 1793 à nos jours. Vaste et ambitieux programme que celui-ci à propos d'un événement supposé être parfaitement connu et sur lequel il fallait avoir de l'audace, encore et toujours de l'audace, pour engager la thèse de doctorat de laquelle est issu ce livre. L'ambition est même encore plus grande dans la mesure où Guillaume Mazeau ouvre son livre par une introduction qui va au-delà d'une simple problématique. En effet, il y suggère une réflexion sur les usages de l'histoire, la place de l'histoire « universitaire » et le poids des grands médias dans les manipulations de notre mémoire collective... un « grand bain de l'histoire » dans lequel il est évident que le « grand public » n'est point armé pour faire le tri dans ce qui lui est proposé sur les tables des librairies. Réflexion citoyenne que celle-là et c'est peu dire qu'elle est bienvenue avec pareil sujet.

Comme il se doit, Guillaume Mazeau évoque d'emblée la place de Marat dans le « jeu politique » où, selon lui, le journaliste et conventionnel serait un « électron libre », avant de souligner qu'il devient, lors de l'élimination des Girondins et de la crise fédéraliste « l'un des boucs-émissaires de leurs malheurs ». Même si d'autres auteurs l'avaient fait avant lui, Guillaume Mazeau décrit bien le contexte d'angoisse qui règne à Paris en juillet 1793, mais ce qui fait l'une des originalités de son travail est qu'il nous livre une enquête à l'échelle non plus de la section où vit ce « héros de quartier » (à la renommée nettement plus vaste), mais de son immeuble et même des pièces de son logement. Cet appartement de la rue des Cordeliers, qui sert d'annexe à son atelier d'imprimerie et plus encore de lieu de sociabilité où on n'accède pas sans montrer patte blanche, Guillaume Mazeau nous y fait pénétrer, plan à l'appui, en des pages passionnantes. Charlotte Corday aurait pu y être tuée sur place, mais on préfère l'arrêter afin de pouvoir l'interroger. Faut-il pour autant en appeler à « la sagesse collective des sans-culottes » pour démontrer que la « cohésion politique du groupe » s'impose aux émotions individuelles ? Quoi qu'il en soit, indéniable est en tout cas le rôle des intermédiaires, des porte-parole, présents dans le quartier au moment des faits et qui ont su éviter la mise à mort immédiate de Charlotte Corday, voire « un nouveau Septembre 1792 », en appelant les citoyens à avoir confiance dans la justice et les autorités. Le livre explore ensuite les voies par lesquelles la nouvelle du meurtre s'est répandue, notamment les « circuits quotidiens des bruits parisiens et des lieux de sociabilité », mais aussi les journaux et les correspondances qui contribuent à diffuser la nouvelle vers les départements. Ici, quelques manifestations de contentement, voire de joie, là surtout l'expression de la peine dans laquelle il est toujours délicat de tracer la frontière entre les émotions réelles et le « conformisme de l'affliction ». Certes, une sorte de « langue de bois » avant la lettre est facile à repérer, mais l'usage d'un vocabulaire répétitif suffit-il à prouver l'absence de sincérité dans l'émotion ? La presse, les estampes, les mille rumeurs et récits qui relatent, déforment, reconstruisent l'événement (comme ceux qui vont jusqu'à prétendre que Marat, épuisé par la maladie, était déjà mort au moment où le couteau a déchiré sa poitrine)... Guillaume Mazeau a tout vu, a tout lu, recense et commente tout. Rien ne semble lui échapper. La traque des sources, pourtant fort dispersées, est telle que chacun est assuré de lui faire à l'avenir un immense plaisir en lui apportant un inédit, demain aussi bien que dans quelques dizaines d'années, tant il est

évident qu'un auteur vit ensuite avec la passion, chevillée au corps, d'une recherche si poussée.

Des diverses tentatives pour utiliser la mémoire de l'Ami du Peuple, mais aussi séduire (pour ne pas dire récupérer) les lecteurs orphelins de son journal, le livre nous dit, là encore l'essentiel. Qu'Hébert puisse être perçu comme « le plus crédible dans le rôle du successeur naturel », cela va de soi, à condition toutefois d'oublier nombre d'articles du *Père Duchesne* où la plume d'Hébert était pour le moins sévère vis-à-vis de Marat ; en revanche, il me semble qu'il convient d'être plus prudent quant aux appréciations suivantes : « La mort de Marat consacre donc l'avènement d'Hébert et des Hébertistes comme groupe d'influence central » ; « L'attentat annonce la construction d'un centre politique autour de Robespierre, entre Hébertistes et Dantonistes, fondé sur le principe d'un exécutif plus fort ». Qu'une lutte se soit produite pour capter tout ou partie de l'influence de Marat, c'est indéniable. Qu'il faille l'analyser ainsi, avec une sorte d'« échiquier politique », avec cette notion piégée de « centre politique » et plus encore avec la référence à un « exécutif fort » voulu par Robespierre et son entourage, me semble une fausse piste, voire une confusion avec d'autres moments de la Révolution française. L'obsession de ceux qui ont dirigé la France en 1793 et en l'an II n'était pas un pouvoir exécutif fort, mais un pouvoir législatif si fort que l'exécutif en serait presque réduit au rang de simple rouage de la « machine politique ».

La première naissance d'un mythe de Charlotte Corday, objet central de l'ouvrage, même si le présent compte rendu a tenu à souligner aussi les apports de Guillaume Mazeau sur l'événement et ses influences, se fait à travers les récits publiés dans la presse. Des portraits complaisants soulignent déjà l'audace de la jeune femme, son courage, et l'image « officielle » souhaitée peine à s'imposer. Dans les pays étrangers, évoqués ici avant tout avec l'Angleterre et les États germaniques, le geste meurtrier de Charlotte Corday est présenté « comme un acte de dévouement patriotique », et d'aucuns n'hésitent pas à forcer le trait, ainsi dans *The Maid of Normandy [...]*, pièce de théâtre jouée à Dublin en mai 1794, dans laquelle la belle Charlotte assassine l'affreux Jean-Paul pour l'empêcher de la violer. Violera bien la chair qui la violera en premier et... en dernier ? Une fois les années révolutionnaires et impériales écoulées, la légende de Charlotte Corday connaît deux grandes périodes : un temps du « flux » entre 1815 et 1852, puis celui du « reflux » depuis 1852 et le Second Empire. Sous la Restauration, elle devient l'une des figures marquantes, notamment des cultes rendus aux morts sur les lieux où les corps de condamnés à mort furent jetés dans l'anonymat de fosses communes. Utilisée comme arme politique par les ultras contre les libéraux, son image est également employée par ces derniers qui sacrifient à la mémoire des « Girondins » à l'heure où se multiplient les éditions de Mémoires, plus ou moins dignes d'intérêt et surtout d'une fiabilité des plus variables. On ne s'en étonnera donc pas, Charlotte Corday est une pièce importante dans l'histoire des Girondins revisitée par Lamartine. Avec 1830 et l'arrivée sur le trône du fils de Philippe Égalité, la Révolution est encore davantage manipulée à des fins politiques immédiates. On connaît les grandes commandes de tableaux destinés à illustrer les « bons » et les « mauvais » côtés des années révolutionnaires, à exalter par exemple le calme de Boissy d'Anglas face à la « sauvagerie » de l'émeute en prairial an III. Charlotte Corday trouve sa place dans ce programme de mise de la Révolution en images et devient peu à peu une « héroïne » romantique. *A contrario*, le temps du « reflux » est marqué par sa présence dans la littérature populaire, dans une histoire « régionaliste », mais aussi dans le panthéon d'une certaine « droite nationaliste » (dans les années 1930, l'extrême-droite possède son « comité Corday ». Belliciste, xénophobe et anticommuniste, comme on s'en doute par avance). Qu'en reste-t-il à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle alors que Guillaume Mazeau invite les universitaires à ne pas



délaissier le terrain des ouvrages et autres travaux destinés au « grand public »? « Marat, rejeté aux oubliettes de l'histoire, est aujourd'hui totalement enseveli sous la figure de Corday », écrit-il. Pour ledit « grand public », cela ne fait guère de doute et il suffit pour s'en convaincre de parcourir les rayons de nos librairies ou de passer quelques poignées de minutes sur l'Internet. Mais est-ce là un phénomène particulier à Charlotte Corday? Ou bien est-ce le fruit de l'aggravation de plus en plus brutale et rapide d'un phénomène plus vaste dans un contexte où la mémoire collective des Français se rétrécit comme peau de chagrin, tandis que les repères historiques les plus élémentaires se perdent? Il y a peu, un étudiant, interrogé sur le régime qui avait succédé à la Monarchie de Juillet, a répondu : la Monarchie d'Août... boutade de potache d'il y a un siècle? On voudrait vraiment le croire, hélas, mais l'essentiel est ailleurs et n'a rien de comique, car cet appauvrissement de la culture historique de nos concitoyens encourage désormais la publication d'ouvrages au sérieux des plus douteux.

Ceux qui savent encore qu'une révolution a éclaté en 1789 dans le royaume de France ne peuvent qu'être enrichis à la lecture du livre de Guillaume Mazeau, dans lequel ils trouveront de plus de très précieuses annexes (notamment les réponses de Charlotte Corday lors de ses interrogatoires et de son procès), une importante liste de sources et une vaste bibliographie (avec, entre autres, la mention de très nombreuses pièces de théâtre consacrées à l'« héroïne », aujourd'hui souvent totalement oubliées, mais aussi des titres de films sur le même sujet), enfin un index des noms qui permettra à chacun(e) de repérer au plus vite ce et ceux qu'il/elle cherche. Au (maigre) chapitre des regrets, mentionnons les cartes et plans parfois trop petits et donc peu lisibles, ainsi que des illustrations qui perdent beaucoup de leur force en noir et blanc (ainsi la toile de Hauer, qui donne lieu à un beau commentaire sur les couleurs, sur le sang...). Dans le premier cas, une simple mise des cartes en pleine page aurait suffi à améliorer leur lisibilité. Dans le second, il va de soi que la couleur suppose un surcoût pour l'éditeur, aussi est-il délicat de lui en faire grief, surtout pour Champ Vallon qui mène une vraie, ambitieuse et courageuse politique éditoriale. Et puis, chaque lecteur pourra toujours se consoler avec le catalogue de l'exposition du musée de Vizille, *Corday contre Marat. Les discordes de l'histoire* (exposition de l'été 2009. Le catalogue est publié sous le titre *Corday contre Marat. Deux siècles d'images*, Versailles, Artlys, 2009), d'autant que Guillaume Mazeau a bien évidemment été la cheville-ouvrière de cette exposition. De ce jeune et brillant historien, qui nous offre ici deux beaux livres, on attendra désormais avec « gourmandise » les nouveaux travaux, tant il est évident que, avec d'autres chercheurs de sa génération, il représente l'avenir des études révolutionnaires.

Michel BIARD

Martial POIRSON (dir.), **Le théâtre sous la Révolution – politique du répertoire (1789-1799)**, Paris, Desjonquères, 514 p., ISBN 978-2-84321-110-2, 32 €.

Le sous-titre de ce fort volume est réducteur tant est foisonnante la série d'approches proposées. Reconstitution de répertoires, monographies d'auteurs, études de genres dramatiques, réflexions sur des types, considération des événements ou figures historiques portés au théâtre, poids de la critique... Divers aspects de telles questions sont abordés ici. Après les 27 articles, le recueil termine sur une série d'entretiens avec des metteurs en scène contemporains qui ont monté des pièces de l'époque révolutionnaire, en particulier Hervé Loichemol, dont on connaît l'investissement dans la remise sur les planches du

théâtre des Lumières. La multiplicité des objets d'étude fait que l'on se prend à rêver à une constellation de rencontres plus « ciblées » autour des figures de dramaturges, de la question de la censure, des spectateurs – peu évoqués ici – ou des personnages – on saluera en passant l'article d'Anne-Rozenn Morel sur Nicodème et celui de Michel Biard sur Louis XII. Que retenir, donc, outre la profusion, de ce livre ?

Parmi ses apports incontestables, il y a – et c'est peut-être ce qui légitime le sous-titre – le dépouillement des répertoires de l'Académie royale de Musique pendant la Constituante par Mark Darlow et, surtout, du Théâtre Feydeau entre 1795 et 1798 par Barry Daniels. Ce dernier fournit une série formidable d'annexes avec un calendrier des représentations au jour le jour ainsi que la liste des auteurs, des comédies, des tragédies et des drames représentés. On relève, de même, l'impressionnant travail de Philippe Bourdin sur les pièces de Picard, mené à partir de l'irremplaçable base de données CESAR. D'autres contributions sur des questions plus ciblées, comme le texte de Laurent Loty sur Collin d'Harleville, ou celui de Philippe Corno sur la représentation de la prise de la Bastille ne manqueront d'intéresser les spécialistes.

Les illustrations sont variées et l'on ne peut que se réjouir de la reproduction de documents d'archives inédits ou peu connus (manuscrit de souffleur de la *Paméla* de François de Neufchâteau – réédité par Martial Poirson en 2007 – et édition caviardée du *Guillaume Tell* de Lemierre dans l'introduction ; images de « nègres » pour l'article de Sylvie Chalaye sur un théâtre « en noir et blanc » etc.) – même si l'on regrette l'absence parfois d'indications précises de localisation et de numéros d'inventaire. Un autre regret, d'un ordre différent, est l'écriture négligée de plusieurs articles et un manque d'harmonisation des notes : le directeur du volume a peut-être manqué de temps pour effectuer cette relecture nécessaire, en particulier pour un volume aussi riche. Le lecteur aurait également gagné à trouver un index.

Malgré ces petites réticences, il ne faut pas négliger l'importance de cet ouvrage, fruit d'une collaboration exemplaire entre l'Université de Grenoble III et le Musée de la Révolution française de Vizille. Il faut aussi saluer la présence, aux côtés de chercheurs confirmés, de jeunes collègues et de doctorants, de France et d'ailleurs, venus d'horizons divers : histoire, littérature, histoire du théâtre, arts du spectacle, sciences sociales et politiques. On s'étonne cependant de l'absence de certains collègues qui, comme Pierre Frantz, ont été parmi les premiers à s'intéresser à ce théâtre négligé.

Il manque encore un travail de synthèse sur le théâtre de la Révolution. Ce livre imposant qui ouvre des horizons et montre des pistes devrait encourager d'autres recherches et, espérons-le, susciter des vocations.

Catriona SETH

Christine PEYRARD, Francis POMPONI et Michel VOVELLE (dir.), **L'administration napoléonienne en Europe. Adhésions et résistances**, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2008, 175 p., ISBN 978-2-85399-702-7, 20 €.

Résultat d'un colloque de 2004 à l'Université d'Aix-en-Provence sur *Moreau de Saint-Méry à Parme. Regards sur l'administration napoléonienne*, ce recueil comprend une dizaine d'articles d'historiens avant tout italiens. L'Europe est donc comprise dans un sens limité et sous un angle qui n'en est pas moins intéressant et édifiant, puisque y sont abordés l'Italie dans son ensemble ; la république cisalpine et le royaume d'Italie ; les États de Parme ; le royaume de Naples et le royaume d'Étrurie. Viennent ensuite la Bel-



gique, l'Espagne et la Provence. La cohérence du recueil aurait pu en pâtir, d'autant que l'introduction de Christine Peyrard s'interroge par ailleurs sur un thème fort complexe, mais secondaire : celui de « civilisation ». Là où les historiens anglo-américains évoquent la notion d'impérialisme, voire de colonisation pour caractériser le régime napoléonien en Europe et où ils se divisent sur ce qui en serait la motivation profonde : pragmatisme ou idéologie, l'éditrice se demande donc s'il ne faudrait pas parler de « civilisation napoléonienne ». L'usage d'un terme aussi connoté peut surprendre quand il est appliqué à une période si restreinte et si peu durable. Christine Peyrard en est du reste consciente et opte en fin de compte pour « administration napoléonienne », terme qui paraît plus adéquat et surtout plus objectif.

Qu'il y ait eu une « culture » impériale et un style Empire, voilà qui ne fait aucun doute ; que les Français aient été désireux de « civiliser » les Européens, cela est vrai pour une part. Stuart Woolf l'a démontré à plusieurs reprises. Mais l'administration napoléonienne est beaucoup plus qu'une « politique de civilisation ». Mieux vaut sans doute, comme le fait Michel Vovelle dans son aperçu sur la politique napoléonienne en Italie, parler de « système » napoléonien, à condition évidemment de concevoir ce système comme en perpétuel mouvement (p. 78).

La politique napoléonienne en Europe fait feu de tout bois. C'est bien connu. De là du reste les résistances, étudiées dans deux articles. Celui de Francis Pomponi sur l'Italie en général note bien en effet la diversité des réceptions et les résistances qui accueillent les réformes. Qui plus est, il prend en compte les résistances passives, celles qui ne mènent pas nécessairement à la violence, mais qui n'en sont pas moins opiniâtres et efficaces – on les retrouve du reste dans tous les pays, que ce soit la Hollande ou la Rhénanie. Sceptique sur le processus de modernisation et l'impact de la centralisation, l'auteur souligne les dysfonctionnements au niveau local, que ce soit dans l'introduction des poids et des mesures, dans les usages commerciaux ou dans l'administration communale. L'État décrétait certes, mais les localités rechignaient à mettre en œuvre les décrets et elles eurent souvent gain de cause. Le dysfonctionnement des institutions nouvelles était encore avivé par les heurts entre fonctionnaires – entre préfet et gouverneur, entre préfet et généraux, ou entre tenants et adversaires des réformes. Anna Maria Rao confirme cette tendance, quand elle évoque les limites et les coûts de la modernisation. C'est contre ces coûts que se dressent les insurgés : réquisitions, guerres, pillages et brutalités des soldats ; mais aussi fiscalité et conscription sont tous des motifs de révolte et de mécontentement. Les résistances sont exacerbées par les prêtres et les royalistes, qui propagent la peur du soldat (français). Il n'empêche. Alors qu'en 1799, les élites avaient détruit tout ce qui avait été fait par les révolutions et incité le peuple à s'insurger contre les patriotes et les Français, en 1814, ces mêmes élites adoptent en somme une politique « napoléonienne » et conservent bien des structures impériales, afin de maintenir l'ordre et le calme. Elles ont assimilé la « recette ». Le même scénario se retrouve dans la quasi-totalité des pays annexés ou satellites. C'est ainsi que se perpétue le numérotage des rues introduit à Parme par Moreau de Saint-Méry en 1803, bien avant qu'il ne le soit en France. C'est que, si l'on en croit son journal *Voyage aux États-Unis d'Amérique*, Moreau s'inspire ici du modèle qu'il a découvert durant son exil dans le Nouveau monde.

Adhésions et résistances sont également perceptibles en Belgique et en Espagne, ce qui ne surprendra pas. Dans les anciens Pays-Bas autrichiens, Bonaparte dut ainsi faire ses preuves avant d'être accepté, ainsi qu'en témoigne le peu d'enthousiasme lors du plébiscite de l'an VIII : entre 4,3 et 5,4 % de taux de participation dans les trois départements qui ont été jusqu'ici étudiés. En 1802, le taux s'élève à près de 50 %, ce qui en dit long sur la confiance renouvelée des Belges. Mais comme dans les pays annexés ou

les États satellites, la fiscalité accrue, la conscription, le blocus continental mettent rapidement fin à la confiance. En 1813, le mécontentement est à son acmé et la révolte des Hollandais en novembre apparaît contagieuse. Tout est différent en Espagne, sur laquelle Gérard Dufour se focalise. Il y traite avant tout des *Afrancesados* et des motifs de leur ralliement à l'Empire et il y démontre fort bien que ce faisant, ils ont servi leurs intérêts personnels tout en suivant leurs convictions strictement politiques, car comme bien des hommes du XVIII<sup>e</sup> siècle, ils applaudissaient aux réformes napoléoniennes et souhaitaient une uniformisation, une centralisation et une laïcisation de l'État espagnol (p. 142). En réalité, ces *Afrancesados* étaient plus des bonapartistes que des libéraux, tels ceux des Cortès de Cadix. Peu leur importait la liberté et les droits de l'homme. Eux recherchaient l'efficacité et abhorraient « l'anarchie », qui aurait été inséparable des gouvernements populaires.

En fin de compte, seules deux contributions sont consacrées aux États de Parme et à Moreau de Saint-Méry, qui en a publié une *Description* étudiée ici par Carla Corradi Martini, tandis que Daniele Marchesini analyse le processus de numérotation urbaine et ses conséquences sur la perception de l'espace de la ville. À la suite de Michel Foucault, l'auteur note donc non seulement la rationalisation à l'œuvre, mais encore la surveillance et le contrôle qui découlent de la toponymie nouvelle, renforcés encore par l'éclairage public. Que ces mesures aient été efficaces, c'est ce que prouve leur maintien par les gouvernements suivants, n'en déplaise aux habitants qui eux étaient moins enthousiastes, car ils avaient pris conscience de ce qu'elles impliquaient.

Le recueil publie encore une contribution de Carlo Capra sur la première République italienne et les réalisations multiples de Melzi d'Eril, le vice-président de cette république peu durable, remplacée en 1805 par un royaume dont Napoléon se désigne roi ; un article de Fabio Bertini sur le royaume d'Étrurie et ses problèmes financiers et une étude de Christine Peyrard sur les résistances et les pratiques politiques des républicains du Midi durant le Premier Empire. Parmi ces républicains opiniâtres, l'auteur compte 73 prévenus, détenus dans la maison d'arrêt d'Aix « pour complots et rassemblements armés ». Or, ce qui frappe chez ces hommes, c'est leur désir de renouer avec le modèle américain et de créer une république fédérale, avec Cambon pour président. Comme si les expériences vécues avaient affiné les convictions, à un moment où Napoléon choisissait au contraire d'accentuer l'unité et l'indivisibilité de l'Empire.

*L'administration napoléonienne en Europe* fait donc silence sur l'Allemagne, la Suisse, les Provinces illyriques, la Hollande, etc., qui elles aussi ont vécu des bouleversements importants et similaires et ont été confrontés aux lois et fonctionnaires impériaux. De même, et à l'exception d'Anna Maria Rao, les auteurs ignorent les travaux novateurs de Stuart Woolf ou de Michael Broers et ne tentent pas de dialoguer avec eux. La recherche sur l'histoire napoléonienne est et demeure compartimentée. Sur un sujet aussi européen, c'est sans doute dommage. Dommage aussi que la plupart des colloques continuent de ne traiter que quelques cas de cette Europe napoléonienne. Mais c'est peut-être trop demander que d'exiger une vue d'ensemble conséquente à partir d'une unique rencontre. Le recueil en tout cas invite à élargir et à approfondir le point de vue.

Annie JOURDAN





**Французский ежегодник – 2009 [Annuaire d'études françaises – 2009 : Les gauches en France]**, textes réunis par Alexandre TCHOUDINOV, Moscou, Éditions Librokomb, 2009, 391 p., prix non indiqué.

Le présent volume de l'*Annuaire d'études françaises* est thématique, comme le précédent, dont nous avons pu rendre compte dans un précédent numéro des *AHRF* (2009-3, p. 207-209). Il est donc consacré à l'activité des courants « de gauche » en France, du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle.

L'article inaugural de Tchoudinov est rédigé à l'occasion du double anniversaire de cette publication (à la fois 50<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup>), car l'*Annuaire d'études françaises* a été fondé en 1959, et a recommencé à paraître en 2000, après dix années sans publication. Tout en rendant un profond hommage à V. Volguine, A. Manfred et V. Daline, ses fondateurs, autrement dit à ses prédécesseurs au poste de rédacteur en chef, A. Tchoudinov présente brièvement le chemin épineux qu'il a parcouru. Il souligne à juste titre que les responsables contemporains de l'*Annuaire* suivent deux buts essentiels, qui ont été ceux de ses fondateurs : le développement des relations scientifiques avec les historiens étrangers et la coordination des travaux des historiens soviétiques/russes. Il note que lors de la deuxième période de sa publication, 33 articles ont été écrits par des historiens français, anglais, américains et d'autres nationalités, et 37 par des historiens russes, représentants de différents centres scientifiques se trouvant hors de Moscou (parmi ces derniers, il cite deux auteurs qui sont de l'Ukraine et de l'Arménie). Il souligne également une orientation nouvelle, un pluralisme des opinions, qui donne la possibilité aux historiens de différentes orientations scientifiques d'exposer leurs vues (p. 17).

Certes, l'écrasante majorité des articles réunis dans ce recueil touche l'activité des gauches au XX<sup>e</sup> siècle. Mais ce qui nous intéresse, c'est la deuxième partie qui contient trois articles sur l'époque post-thermidorienne, indubitablement beaucoup moins étudiée par l'historiographie soviétique/russe, à la différence de la période couvrant les années 1789-1794.

S. Letchford, de l'Université de Saratov, consacre un article neuf aux relations complexes de Babeuf avec le légendaire Drouet à la veille de la conspiration de 1796. Il croit que ce n'est qu'après l'émeute du 9 floréal an IV, que le « Tribun du peuple » a finalement compris la nécessité de la coopération avec les Montagnards. En accentuant la différence entre les tactiques de Babeuf et de Drouet après leurs arrestations, l'auteur donne la prépondérance à celle de ce dernier, à savoir la négation du caractère antigouvernemental du mouvement/complot, d'autant plus que lors du procès de Vendôme, Babeuf et les autres accusés ont adopté, comme il l'affirme, cette ligne de conduite tracée d'emblée par Drouet (p. 80). Or, il nous semble que l'une de ses conclusions est excessive et fortement discutable, car d'après lui le coup d'État du 18 fructidor aurait sauvé la vie des accusés (p. 81). N'oublions pas que le mouvement babouviste a été dirigé contre le Directoire dans le but de son renversement. Dans ces conditions était-il possible de compter sur la clémence ou la générosité de ceux dans les mains desquels étaient concentrés les rênes du pouvoir (surtout Barras) ? Nous n'en sommes pas sûrs.

Les événements de l'été de l'an V, à la veille de ce même coup d'État, ont fait l'objet d'une discussion dans l'article détaillé de D. Bovykine, qui les examine à travers le prisme de l'action et de la conduite du général Hoche, en utilisant des documents inédits tirés des archives françaises. En laissant de côté certaines analyses qui mériteraient débat (à propos du jugement de la position de Carnot et de Reubell à la veille de la formation du « triumvirat »), disons que c'est une étude approfondie de Hoche, de ses relations avec les membres du Directoire, ce qui est certainement une tâche difficile, car les sources authen-

tiques font défaut pour des raisons bien compréhensibles. En entrant dans une libre confrontation (ouverte ou non) avec ses prédécesseurs, y compris l'auteur de ces lignes, Bovykine expose des vues qui méritent attention. Il revient sur les erreurs commises par Hoche et Barras après la conclusion de leur accord, ayant conduit en fin de compte « l'affaire » entreprise par le directeur à l'échec. Parmi celles de Hoche, il souligne le choix d'un assez grand nombre de soldats tirés de son armée pour la marche vers Paris, ce qui était évidemment beaucoup trop pour la réalisation d'un embarquement possible sur les navires destinés à l'expédition en Irlande, ainsi que les voies de la marche des troupes vers la capitale, ses longs et ennuyeux « pourparlers » avec le Ministre de la Guerre après le 2 thermidor an V, etc. Quant aux fautes de Barras, Bovykine met surtout en évidence la nomination prématurée de Hoche au poste de Ministre de la Guerre. Toutes ces circonstances, qui n'auraient certainement pas échappé à l'attention des députés du Corps législatif, ont aggravé la situation de l'un et de l'autre et ont contribué, selon l'auteur, à l'échec de la réalisation des projets de Barras concernant l'épuration des Conseils et du Directoire.

Nombre d'historiens du Directoire – et l'auteur de ces lignes était parmi eux – ont souligné la trahison du général par Barras lors de la célèbre séance du 2 thermidor. Contrairement à eux, Bovykine analyse la conduite du « roi du Directoire » dans le cadre de la Constitution de l'an III, dont la clause 69 a été brutalement violée par les troupes de Hoche. Dans ces conditions, il est sûr qu'en soutenant son protégé, Barras aurait ouvert la voie à l'arrestation des membres du Directoire par le Corps législatif, pour violation de la Constitution en vigueur (p. 115). Dans l'ensemble, Bovykine croit que cette expérience a aidé Barras à exécuter le coup d'État le 18 fructidor, en ne négligeant pas, à juste raison, la signification de deux circonstances primordiales, celles du soutien de l'armée et de l'inaction du Corps législatif (p. 117).

Est ensuite publiée une version russe de l'article de l'auteur de ces lignes sur la transformation de l'attitude de Marc-Antoine Jullien après le coup d'État du 18 fructidor : « Marc-Antoine Jullien et les élections de l'an VI », qui est depuis longtemps connu des lecteurs des *AHRF* (1997, n° 308, p. 305-320).

A. Tchoudinov et les autres responsables de l'*Annuaire* poursuivent ainsi les traditions historiographiques de leurs prédécesseurs soviétiques, en accordant une place majeure à l'étude critique des travaux des historiens russes et français de la Révolution. On ne peut que saluer cette tendance, d'autant plus que la science historique russe/soviétique (N. Karéiev, A. Manfred, V. Daline, B. Weber, A. Ado, V. Dounaevski et d'autres) a beaucoup œuvré en ce domaine. On saluera ainsi la quatrième partie du volume, qui contient des études sur les problèmes historiographiques dont deux sur trois concernent les historiens russes et français de l'époque révolutionnaire.

Dans un article original sur « l'école russe », A. Tchoudinov aborde l'un des aspects de son activité, à savoir les circonstances qui sont en relation avec le choix de ses voies lors de sa création. Il discute les attitudes incompatibles du fondateur de « l'école » W. Guerrier et de son élève Karéiev à l'égard des vues de H. Taine. Si le premier, en dépit de l'évolution de sa critique des vues de Taine, insistait sur la nécessité d'une approche critique à l'égard de l'histoire de la Révolution, exempte de toute sorte d'apologie politique, Karéiev est devenu par contre l'un des adeptes du « culte » de la Révolution en Russie, culte très répandu dans années 1870, surtout chez les libéraux. L'auteur a réussi à montrer que, contrairement à Guerrier, qui était partisan de l'application dans les études historiques de la méthode psychologique de Taine, Karéiev l'a résolument réfutée en partageant la critique de Taine, lancée par A. Aulard. A. Tchoudinov constate que c'est donc Karéiev qui a définitivement choisi, avec ses élèves, la voie apologétique du développe-



ment de la pensée historique en Russie dans le domaine des études révolutionnaires (p. 341).

Maria Tchepourina, élève de Tchoudinov, nous présente les vues des historiens français sur la « Conspiration des égaux ». Elle a classé l'abondante littérature en ordre chronologique, en examinant la recherche historique en France dès les premiers chercheurs, contemporains de l'événement, jusqu'à J.-M. Schiappa. Deux de ses remarques ont retenu notre attention : premièrement, c'est depuis les années 1930 que les historiens marxistes français ont commencé à occuper une place prépondérante dans les études du mouvement babouviste (p. 360); deuxièmement, des historiens français aussi éminents que M. Dommanget, A. Soboul, C. Mazauric et d'autres, contrairement à leurs collègues soviétiques, n'ont point caché les contradictions de sa biographie et ils ont souligné les divergences entre les participants de la conspiration de Babeuf (p. 364). Elle n'hésite pas à citer l'amointrissement de l'intérêt pour ce thème de nos jours (p. 366). L'étude de M. Tchepourina aurait sans doute gagné en force en distinguant les recueils des éditions des œuvres de Babeuf des études historiques. On pourrait aussi discuter sa présentation d'A. Mathiez comme maître de G. Lefebvre (p. 358-359), car ce dernier n'en reconnaissait d'autres que J. Jaurès. On peut regretter aussi qu'elle ne cite pas V. Daline, son seul prédécesseur, à notre connaissance, à avoir publié des études sur l'historiographie française et russe de Babeuf, dans les années 1960-1970 (*Pensée*, 1966, n° 128, p. 63-101; *Voprosi istorii* [*Questions d'histoire*], 1972, n° 3, p. 193-201). Cela dit, il est très agréable qu'une jeune scientifique entreprenne cette étude, qui se distingue par sa complexité (dans le précédent volume de l'*Annuaire*, elle a discuté les acquis de l'historiographie russe et soviétique dans ce même domaine).

Il nous reste à remercier les éditions « URSS »/« Librokom » pour leur soutien constant dans l'édition de l'*Annuaire d'études françaises*.

Varoujean POGHOSYAN